

ORAN
**CLÔTURE DU
SALON
NATIONAL
DE LA
PHOTOGRAPHIE**

P.5

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien National d'information

Jeudi 7 Décembre 2023 - N°: 30 - Prix:10 DA

OULED DJELLAL
**UN ACCIDENT
DE LA ROUTE
FAIT 8 MORTS
ET 15
BLESSÉS**

P.2

FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE NATIONALE DU FONCIER URBAIN

Le gouvernement examine un projet de décret

Le gouvernement a examiné, lors de sa réunion hebdomadaire, tenue hier sous la présidence du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, un projet de décret exécutif fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Agence nationale du foncier urbain, ont indiqué les services du Premier ministre dans un communiqué.

Lire en page 3



YACINE MERABI :
**«LA LÉGISLATION CONSACRE
UNE PLACE IMPORTANTE AUX
PERSONNES AUX BESOINS
SPÉCIFIQUES»**

P.4

REBIGA À PROPOS DE LA RÉSISTANCE
POPULAIRE DE LAGHOUAT :
**« Elle nous rappelle
des sacrifices ayant
détruit l'orgueil du
colonialisme »**

P.7

AFRIQUE DU SUD
**LE PAYS MARQUE
LES 10 ANS DE
LA MORT DE
MANDELA**

P.9

(Opinion)

EN PALESTINE

**APARTHEID HYDRIQUE ET
COLONIALISME VERT**

P.11

DANS L'ŒIL DU CYCLONE EN FRANCE

**LAS PALMAS PASSE À
L'OFFENSIVE POUR**

P.12

SECTEUR DE LA COMMUNICATION

Mohamed Laagab reçoit le Directeur exécutif d'ARABSAT

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab a reçu, mardi dernier, le Directeur exécutif d'ARABSAT, Al-Hamedi Bin Manahi Bin Fahad Al-Anezi et la délégation l'accompagnant, précise un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, M. Laagab a mis en avant «la politique de l'Etat et la stratégie du ministère visant à diversifier les partenariats médiatiques entre les différentes institutions de diffusion et rechercher, impérativement, de plus larges moyens pour renforcer la présence de l'Algérie sur le système mondial de diffusion».

L'occasion était, également, pour le ministre d'exprimer «la volonté de l'Algérie de développer les relations avec ARABSAT, notamment en ce qui concerne le volet formation, ce qui est prévu par la nouvelle loi sur l'information pour garantir une formation de qualité au profit des journalistes et des professionnels et être au diapason des développements technologiques et techniques modernes dans le secteur de l'information et de la communication».

M. Laagab a passé en revue les «nouveaux acquis de la loi sur l'audiovisuel pour les chaînes de télévision, ouvrant grand la voie à la création d'autres chaînes de télévision dans l'avenir», rappelant que l'Etablissement public de Télédiffusion d'Algérie (TDA) était le «seul habilité à conclure des partenariats et des accords et à suivre les aspects techniques avec ARABSAT ou autres».

Pour sa part, le Directeur général d'ARABSAT a présenté «un exposé détaillé sur les atouts de son institution et les services qu'elle offre à tous ses opérateurs, dont l'Algérie, placée en tête de ses stratégies».

Dans ce contexte, M. Al-Anezi a dit accueillir «favorablement, toutes les idées susceptibles de développer et de renforcer les relations avec l'Algérie», exprimant son admiration pour la «diversité culturelle et touristique de l'Algérie et les possibilités immenses dont elle dispose dans divers domaines», d'où la nécessité, selon lui, «de les mettre à valeur et de donner à l'Algérie la place qui lui sied dans



le système de diffusion en transmettant son image dans le monde entier, d'autant qu'ARABSAT dispose de 10 satellites et garantit une couverture complète en Afrique, en Europe, en Amérique et en Asie». Les deux parties ont convenu de la «né-

cessité de promouvoir les relations de coopération entre l'Algérie et ARABSAT à des horizons plus larges et de les concrétiser sur le terrain», tout en «fournissant un service médiatique de qualité et un contenu médiatique pertinent».

L'audience s'est déroulée au siège du ministère de la Communication en présence de «représentants de TDA, de cadres du ministère et des deux Directeurs généraux de la Radio et de la Télévision nationales».

OULED DJELLAL

Un accident de la route fait 8 morts et 15 blessés

Huit personnes sont mortes et douze autres ont été blessées dans un accident de la route survenu, mardi dernier, à Ouled Djellal, a indiqué un communiqué de la Protection civile. Selon le bilan préliminaire, l'accident qui s'est produit sur l'axe de la route nationale 46 entre les wilayas d'Ouled Djellal et M'Sila, a impliqué la collision entre deux camions et un bus de transport de passagers, entraînant la mort de 8 personnes et blessant 12 autres, actuellement prises en charge par les structures médicales les plus proches.

Le parquet ordonne l'ouverture d'une enquête

Le procureur de la République près le tribunal d'Ouled Djellal a ordonné, hier, l'ouverture d'une enquête par les services de la gendarmerie nationale territorialement compétents, pour déterminer les causes et les circonstances exactes de l'accident de la circulation qui a fait 8 morts, mardi, dans la commune de Chaïba, indique un communiqué du parquet. En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le ministère public près le tribunal d'Ouled Djellal informe l'opinion

publique que le 5 décembre 2023, vers 21 h 30, un grave accident de la circulation s'est produit sur la route nationale n 46, dans son segment reliant la commune de Chaïba à la zone de Bir Naâm, au lieu-dit Sidi Thamer, précise le communiqué. Cet accident résulte, selon le communiqué, d'une collision entre un bus de transports de voyageurs assurant la ligne Alger-Biskra et deux véhicules lourds. Le conducteur du véhicule de transport en commun a effectué une manœuvre dangereuse de dépassement d'une voiture légère sans prendre la précaution de s'assurer que la

voie était libre, a fait savoir le même document. Le bus est entré en collision avec un premier poids-lourd circulant en sens inverse avant qu'une embardée ne lui fasse heurter l'arrière d'un autre camion, entraînant, sous la violence du choc, le décès de 8 voyageurs et occasionnant des blessures de diverse gravité à 12 autres personnes dont le chauffeur du bus. Aussitôt informé de l'accident, le parquet d'Ouled Djellal a ordonné aux services de gendarmerie nationale territorialement compétente d'ouvrir une enquête approfondie pour déterminer les circonstances précises de l'accident.

LIGNE FERROVIAIRE ORAN-BECHAR

Une desserte quotidienne par train «Coradia» durant les vacances d'hiver

Une desserte par train «Coradia» sera programmée quotidiennement sur la ligne Oran-Bechar (aller-retour) durant les vacances d'hiver, à partir du 12 décembre prochain, a indiqué un communiqué de la Direction des transports de la wilaya d'Oran. Le trajet se fera à partir de 10 h 20 mi-

nutes au départ d'Oran pour arriver à Bechar à 17 h 11 minutes, dans l'après-midi, tandis que la desserte, au départ de Bechar, sera effectuée à 6 heures du matin pour arriver à Oran à 13 heures 10 minutes de l'après-midi, a ajouté le communiqué. Pour rappel, la ligne de chemin de fer de transport de voyageurs re-

liant Oran à Bechar a été renforcée par des trains «Coradia», depuis le mois d'octobre dernier, sachant que la desserte au départ d'Oran aura lieu à 10 heures du matin, les samedi, lundi et mercredi et de Bechar à destination d'Oran, à 10 heures et 20 minutes du matin, les dimanche, mardi et Jeudi.

CONSEIL DE LA NATION

Séance plénière aujourd'hui consacrée aux questions orales

Le Conseil de la nation tiendra, aujourd'hui, une séance plénière consacrée aux questions orales, sous la présidence du président du conseil, M. Salah Goudjil, a indiqué hier un communiqué de la chambre haute du Parlement. Les questions orales concernent les secteurs de la Santé, de l'Habitat et de l'Urbanisme, de l'Hydraulique et de la Culture et des Arts.

FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE
NATIONALE DU FONCIER URBAIN

Le gouvernement examine un projet de décret

Le gouvernement a examiné, lors de sa réunion hebdomadaire, tenue hier sous la présidence du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, un projet de décret exécutif fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Agence nationale du foncier urbain, ont indiqué les services du Premier ministre dans un communiqué.

Ce texte intervient «en exécution des instructions du président de la République, relatives au parachèvement de la promulgation des décrets exécutifs relatifs au foncier économique destiné à la réalisation de projets d'investissement et au développement de l'économie nationale», selon la même source.

Samir B.



RÉALISATION DE LOGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS À TISSEMSILT

Un projet de décret exécutif pour affectation de terrains examiné

Un projet de décret exécutif portant affectation de terrains pour la réalisation de logements et d'équipements publics au niveau de certaines communes de la wilaya de Tissemsilt, dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du programme complémentaire de dévelop-

pement approuvé par le Président de la République au profit de cette wilaya, a été examiné mercredi par le Gouvernement lors de sa réunion présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui. A cet effet, la wilaya de Tissemsilt a bénéficié au cours de l'année 2022, d'un important program-

me complémentaire de développement et de désenclavement, comprenant 89 projets qui concernent 17 secteurs vitaux, dont la mise en œuvre a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière estimée à 97,53 milliards DA, ce qui contribuera à booster le développement local et améliorer le ca-

dre de vie du citoyen dans la région. Ce programme complémentaire avait fait l'objet d'une réunion du Gouvernement tenu au siège de la wilaya de Tissemsilt fin novembre 2022, conformément aux instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. **S. B.**

WILAYA DE TINDOUF

Vers la création de pôles médicaux

Des pôles médicaux seront créés dans la wilaya de Tindouf dans le but de promouvoir les activités et prestations médicales dans cette région frontalière, a annoncé hier le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi.

«Des pôles médicaux, encadrés par des praticiens spécialistes, seront mis sur pied dans la wilaya de Tindouf dans le cadre des efforts de l'Etat portant promotion des activités et prestations médicales dans cette wilaya frontalière», a fait savoir le ministre en marge de sa visite de travail dans la région. «Tous les moyens humains et matériels seront, en application des orientations du président de la république, M. Abdelmadjid Tebboune, accordés à la wilaya de Tindouf dans le but d'assurer une meilleure couverture des besoins du secteur local de

la santé», a-t-il ajouté. M. Saihi a rassuré que cette wilaya frontalière qui accuse un déficit en praticiens spécialistes devrait connaître un «bond qualitatif» en termes de prise en charge médicale à la faveur de la prise d'un train de mesures opérationnelles.

Et de préciser dans ce sens que «le département de la santé envisage de redéployer un encadrement suffisant des médecins spécialistes, sortant le mois prochain des facultés, pour assurer la couverture médicale dans la région et répondre ainsi aux attentes de la population locale».

Le ministre a ajouté que le secteur de la santé dans cette wilaya sera doté, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'une tranche de 50 logements de fonction équipés pour les

praticiens spécialistes exerçant dans la région, en plus de la réunion des conditions adéquates pour stimuler les échanges d'expériences, d'études et de formation.

M. Saihi a, à ce titre, mis l'accent sur la nécessité d'échanger les expériences en télémédecine avec les centres hospitalo-universitaires dans le but d'assurer des interventions chirurgicales au profit des malades de la région.

Accompagné des autorités locales, le ministre, qui s'est enquis au niveau de l'hôpital mixte Si E-Houas à Tindouf des différents services y existants, a procédé à l'inauguration de l'extension de l'unité d'hémodialyse comprenant dix (10) nouveaux appareils, qui viennent s'ajouter à une douzaine d'autres mis au service de 60 patients insuffisants- rénaux de la wilaya.

Outre la mise en service au niveau du même établissement d'un service d'oncologie qui prend en charge actuellement six (6) cancéreux, le ministre de la santé a donné le coup d'envoi d'une caravane médicale au profit des populations nomades et des zones enclavées de la wilaya.

M. Saihi a, au terme de sa visite de travail, présidé une rencontre, en présence des cadres de son secteur, des autorités locales et des représentants de la société civile.

Au cours de cette rencontre tenue au siège de la wilaya de Tindouf, un exposé a été présenté sur les divers programmes de développement retenus pour le secteur et les nouvelles structures projetées. Le ministre de la santé a pris connaissance des préoccupations soulevées par les représentants de la population de la wilaya. **R. N.**

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Campagne de sensibilisation en direction des transporteurs de marchandises à Alger

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a organisé, hier à Bourouba (Alger), en coordination avec le Commandement de la Gendarmerie nationale, une campagne de sensibilisation en direction des transporteurs de marchandises, et ce, dans le cadre de la prévention des accidents de la route. Cette campagne, destinée aux conducteurs

de véhicules de transport de marchandises, s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de sécurité routière lancée par la DGSN, selon Ibtissem Bensalem, cheffe du bureau de coordination au sein du service de wilaya de la sûreté publique d'Alger.

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont tracé un programme spécial dans

le cadre de cette campagne, prévoyant l'organisation d'activités de sensibilisation en direction des conducteurs de véhicules et de camions de transport de marchandises, au niveau des barrages et des points de contrôle, afin de les sensibiliser au nécessaire respect du code de la route, a précisé la même responsable.

De son côté, Mourad Benbeda, du service

de la sécurité routière de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger, a indiqué que cette campagne organisée au niveau de l'autoroute à Bourouba visait à sensibiliser les transporteurs de marchandises au nécessaire respect du code de la route en vue de stopper l'hécatombe sur les routes.

APS

CONDUITES DE RACCORDEMENT DE LA SDEM DE FOUKA2 (TIPASA) À BLIDA

Lancement «prochain» des travaux de réalisation

Les travaux de réalisation des conduites de raccordement de la Station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Fouka2 (Tipasa) à Blida, devant assurer, à sa mise en service, un volume quotidien de près de 150.000 m3 d'eau au profit de cette wilaya, seront lancés «prochainement», a-t-on hier auprès de la direction locale des ressources en eau.

«Les travaux de réalisation de conduites pour le raccordement de la SDEM de Fouka 2, dotée d'une capacité de production de 300.000m3/Jour, à Blida, sur une distance de 90 km, seront bientôt lancés», a

indiqué le directeur du secteur, Abdelkrim Allouche.

Il a fait part de l'affectation d'une enveloppe globale de près de 12 milliards de DA pour la réalisation de cet important projet, notant que la «wilaya fonde beaucoup d'espoirs» sur cette station, dont le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a supervisé la pose de la première pierre en juillet dernier, en vue de mettre un terme au problème des perturbations enregistrées en matière d'alimentation en eau potable (AEP), notamment dans la partie -Est de Blida, ayant vu la création de nouveaux

pôles urbains, comptant des milliers de logements.

M. Allouche a également souligné la contribution attendue de ce projet, dont le taux d'avancement est estimé à 43%, dans la garantie de la sécurité hydrique de la wilaya, vu que cette dernière dépend à 80% des eaux souterraines pour la couverture de ses besoins en eau, ce qui la rend tributaire des précipitations pluviales.

Une fois opérationnelle, une moitié du volume de production quotidienne de la SDEM de Fouka 2, qui compte six unités de production, sera destiné à la wilaya de

Blida, tandis que l'autre moitié sera affecté aux habitants de la partie-Ouest d'Alger et à la wilaya de Tipasa, selon les précisions du directeur des ressources en eau.

A noter l'inscription de ce projet dans le cadre de la stratégie prospective du président de la République visant à assurer l'alimentation en eau potable des citoyens, à travers, notamment, la généralisation de l'exploitation de l'eau dessalée, tout au long du littoral algérien, tout en garantissant le transfert des eaux au profit des wilayas de l'intérieur à une profondeur de 150 km.

YACINE MERABI :

«La législation consacre une place importante aux personnes aux besoins spécifiques»

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a affirmé lundi dernier à Boumerdes, que la catégorie des personnes aux besoins spécifiques occupe une «importante place» dans la législation en vigueur.

« Les personnes aux besoins spécifiques occupent une importante place dans le système juridique national, à commencer par la Constitution, stipulant dans son article 72 que l'Etat œuvre à faciliter pour les catégories de personnes vulnérables ayant des besoins spécifiques, la jouissance des droits reconnus à tous les citoyens et leur insertion dans la vie sociale », a indiqué le ministre dans son allocution d'ouverture des activités de célébration de la Journée mondiale des personnes aux besoins spécifiques (3 décembre). Il a assuré la consécration de cet objectif à travers «l'engagement pris par le président de la République dans son programme de développement, de soutenir la prise en charge de cette catégorie par le renforcement des offres de formation qui leur sont destinées». M. Merabi a souligné l'adoption, par son département ministériel, de la «politique d'insertion sociale et professionnelle des personnes aux besoins spécifiques», à travers la «consécration de l'autonomisation sociale et économique par la garantie du droit à la formation». A cela s'ajoute, a-t-il dit, l'affectation d'un programme de formation adapté au profit de cette catégorie spécifique, pour lui permettre de suivre des formations compatibles avec la nature de leur handicap. Une dérogation est également accordée aux personnes aux besoins spécifiques pour une baisse d'une année de leur niveau scolaire, afin de s'inscrire dans certaines spécialités. Pour renforcer les capacités pédagogiques de ce groupe social, le secteur de la formation professionnelle œuvre également «au renforcement du réseau actuel de centres spécialisés, par la création de centres destinés à la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques dans le Sud du pays», a ajouté le ministre. Il a loué le travail collaboratif réalisé avec



les secteurs de la solidarité nationale, de la santé et du mouvement associatif, pour la prise en charge des aspects socio-psychologique et médical de cette catégorie. Le ministre a également un appel en direction des parties concernées, en vue de contribuer à réfléchir sur les mécanismes

de développement de l'esprit de créativité chez les autistes, pour assurer leur insertion professionnelle et renforcer les moyens de coopération entre tous les acteurs afin d'assurer les conditions appropriées de la poursuite des cycles de formation et l'aplanissement des problèmes

les entravant. Merabi a entamé sa visite à Boumerdes par l'inspection du chantier de réalisation d'un institut national spécialisé en formation, dans la commune de Beni Amrane, dont la mise en service est prévue pour la prochaine rentrée professionnelle.

PROTECTION DE L'ENFANCE

L'ONPPE lance une nouvelle application

La Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a annoncé, lundi dernier, à Alger, le lancement d'une nouvelle application «Allo Tofola» pour renforcer la protection de l'enfance. Présidant une rencontre sur le rôle de la société civile dans le renforcement des droits de l'enfant et les technologies de l'information et de la communication (TIC), Mme Cherfi a précisé que l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE) avait lancé cette nouvelle application pour communiquer avec les citoyens sur les questions liées à l'enfance et permettre le signalement de toute violation des droits de l'enfant en vue de renforcer

la protection de cette catégorie. A cette occasion, elle a mis en avant les efforts de l'Etat en matière de protection et de promotion de l'enfance, notamment à travers l'arsenal juridique mis en place en sus des mesures prises par l'ONPPE en la matière. La Déléguée nationale a évoqué la Commission permanente de coordination, installée en 2017 au niveau de l'ONPPE, regroupant divers intervenants dans le domaine de l'enfance, y compris les secteurs concernés et les acteurs de la société civile. Elle a également mis en avant le rôle de la société civile dans le renforcement des droits de l'enfant et la protection de cette catégorie, notamment dans le domaine des technologies de l'in-

formation et de la communication, rappelant les activités entreprises par l'Organe pour renforcer la coordination avec les associations. Mme Cherfi a aussi évoqué le Réseau de la société civile pour la promotion des droits de l'enfant, installé en 2018 au niveau de l'ONPPE, ainsi que l'organisation de sessions de formation, de rencontres et de conférences nationales et régionales autour de la thématique de l'enfance. La Déléguée nationale à la protection de l'enfance a, par ailleurs, dénoncé à nouveau «les crimes contre l'humanité» commis par l'entité sioniste dans la bande de Gaza. A son tour, le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbraham, a

mis en avant le rôle des associations dans la protection de l'enfance, notamment dans le domaine des TIC, à travers les activités et programmes diversifiés proposés au profit de l'enfance. De son côté, le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, s'est félicité du lancement de cette application, qui s'inscrit dans le cadre des mécanismes de protection de l'enfance, saluant les efforts de l'ONPPE pour protéger cette catégorie contre tous les dangers. Les participants se sont attelés, à travers des ateliers, à l'étude d'axes relatifs aux TIC et au développement de contenus utiles en faveur du renforcement des droits de l'enfant.

ALLOCATION DE SOLIDARITÉ RAMADHAN

Ouverture des inscriptions

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé, lundi dernier, dans un communiqué, l'ouverture des inscriptions pour bénéficier de l'allocation de solidarité en prévision du mois de Ramadhan prochain. «En application de l'instruction ministérielle 1346, du 15 novembre 2023, relative à la préparation à l'opération de solidarité du mois de Ramadhan 1445/2024,

le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire informe l'ensemble des bénéficiaires de l'allocation de solidarité de l'année dernière et ceux désirant en bénéficier cette année, de l'ouverture des inscriptions à travers toutes les communes du pays jusqu'à 4 janvier 2024», précise le communiqué. «Les personnes remplissant les conditions sont invitées à se rapprocher de leurs communes de

résidence en vue de s'inscrire ou d'actualiser les informations relatives à leur situation sociale en renseignant un nouveau formulaire de demande téléchargeable sur le site officiel du ministère : www.interieur.gov.dz, espace guichet à distance/opérations de solidarité/ ou via le lien publié par le ministère sur ses pages officielles sur les réseaux sociaux», indique le ministère. Concernant les bénéficiaires ayant changé de lieu de

résidence, ils sont invités à «se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence pour compléter les formalités de radiation et d'inscription». Selon le communiqué, «l'ensemble des inscrits sur l'application actualisée dédiée à cette opération de solidarité feront l'objet d'enquêtes sociales menées par les services communaux en coordination avec les différentes instances et directions de wilaya».

ORAN

Clôture du salon national de la photographie

Les photos du patrimoine exposées lors de la première édition du salon national de la photographie, qui a pris fin lundi dernier, à Oran, ont constitué une mosaïque alliant l'authenticité et l'originalité du patrimoine de l'Algérie et les techniques de la photographie moderne.

Ainsi, 40 photographes participant à cette manifestation ont réussi à mettre en exergue le patrimoine culturel que recèle l'Algérie à travers l'exposition de 200 photos faisant sa promotion et celle du tourisme culturel à travers différentes wilayas du pays, faisant connaître la destination Algérie et contribuant à la consécration de la culture de la photographie abordant le patrimoine chez les jeunes amoureux de l'art visuel, selon les organisateurs. Pour valoriser la photo patrimoniale, le photographe Djellouli Boumediene de Béchar lauréat de plusieurs prix internationaux a insisté sur la nécessité d'organiser des sorties, par les directions de la culture et du tourisme au profit des photographes, dans les zones touristiques afin de les promouvoir, de même que des expositions pour vendre des photos, en plus de les étaler au niveau des établissements hôteliers et des maisons de jeunes, de former de jeunes photographes dans le domaine, de photographier le patrimoine et d'élaborer des brochures pour présenter les photographes algériens.

Pour sa part, le photographe Abderrahim de Sétif, qui a animé une conférence et un atelier sur la photographie patrimoniale lors de ce salon, a estimé que ce dernier tenu sous le slogan «La photo mémoire du patrimoine» a eu un franc succès sur tous les plans surtout s'agissant de la valeur des œuvres créatives exposées abordant des dimensions artistiques, culturelles et touristiques, tout en insistant sur la nécessité d'impliquer les spécialistes en histoire et du patrimoine dans la sélection des meilleures œuvres en vue de



leur valorisation. Bendjerad Mohamed de Naama a estimé que la photographie patrimoniale est devenue un sujet de l'heure dans le domaine de la promotion du patrimoine où la photographie est la langue du monde, soulignant que tout le monde se base sur l'art de la photographie dans la promotion du tourisme. Il a aussi affirmé que le photographe peut

présenter des œuvres splendides pour faire la promotion de la destination Algérie, soutenant que le pays recèle un riche patrimoine unique en son genre. Trois photographes, en l'occurrence Yaakoub Abdelkrim d'Oran, Djellouli Boumediene de Béchar et Hashas Zineddine faisant partie des personnes aux besoins spécifiques ont présenté leurs expériences, un

poème filmé sur la Palestine de la poétesse Benali Meriem a été projeté et 50 élèves du primaire ont visité ce salon où des modèles d'appareils de photographie et accessoires ont été exposés. Ce salon, qui a drainé un large public dont des familles, des artistes et des jeunes, est initié par la maison de la culture et des arts «Zeddour Brahim Kacem» d'Oran.

COLLOQUE NATIONAL ORGANISÉ À BATNA

Accorder davantage d'importance à la littérature mémorielle en Algérie

Des chercheurs et des professeurs spécialisés en littérature et en langue arabe ont fait part, lundi dernier, à Batna, de la nécessité de donner davantage d'importance à la littérature des mémoires en Algérie. Les intervenants au cours d'un colloque national de deux jours, consacré à la «littérature des mémoires en Algérie», organisé à l'auditorium de la Faculté de langue et littérature arabes et des arts de l'université Batna-1, ont souligné que ce genre littéraire «nécessite que soient mis en lumière ses porte-drapeau et ses pionniers et que soient dépoussiérés et réhabilités leurs écrits», car ils sont, selon eux, «par-

tie intégrante de la mémoire collective de la société». L'importance de ce genre littéraire réside, selon les mêmes intervenants, dans le fait qu'il «résume des expériences vécues et des témoignages sur différentes époques historiques», ce qui appelle à une profonde réflexion autour de ce genre littéraire qui gagnerait à être étudié et analysé. Selon la responsable du colloque, le Dr. Ouennassa Samadi, cette manifestation scientifique «vient présenter la littérature des mémoires en Algérie et le rôle de ce genre littéraire dans l'enregistrement et la documentation de l'histoire de l'Algérie et la présentation de ses pionniers les plus importants».

Selon elle, le colloque vise également à identifier la relation entre les mémoires et les autres genres littéraires, ainsi qu'à souligner l'importance des mémoires dans l'étude de la réalité algérienne à travers l'histoire. Les participants à la rencontre, venus de nombreuses universités du pays ont débattu, in situ et par visioconférence, de plusieurs axes, notamment «la problématique du genre littéraire des mémoires», «la mémoire et l'oubli dans la littérature mémorielle», «la Révolution algérienne dans la littérature des mémoires» et «l'écriture des mémoires au sein de l'Organisation des Oulémas musulmans algériens». Parmi

les conférences animées au premier jour de ce colloque, figurent, notamment, «Littérature des mémoires francophones, l'exemple d'Assia Djebbar», par le Pr Malika Noui, «La pensée de la résistance culturelle dans les mémoires d'Othman Saadi», par le Dr Achour Baroudi de l'université de Batna 1 et «Du récit de la reconnaissance de soi aux mémoires littéraires: une lecture du roman «Je suis devenue toi» d'Ahlam Mosteghanemi», par le Dr Louisa Djebablia de l'université de Tébessa. Le colloque a attiré, à son premier jour, de nombreux étudiants, en particulier de doctorants de l'université de Batna et de certaines wilayas voisines.

SOUTIEN AUX PROJETS CULTURELS ET ARTISTIQUES

Ouverture des candidatures devant les associations

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, lundi dernier, l'ouverture des candidatures devant les associations culturelles et artistiques, en vue de bénéficier de l'appui aux projets culturels et artistiques au titre de l'exercice 2024, indique un communiqué du ministère. «Dans le cadre de la politique d'appui public aux projets des associations culturelles et artistiques, le ministère de la Culture et des Arts annonce l'ouverture des candidatures en vue de bénéficier de l'appui aux projets culturels et artis-

tiques au profit des associations, dans l'objectif de promouvoir et consolider l'activité culturelle associative, et en application des dispositions de la loi 12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations», précise le communiqué. Cet appui concerne, selon la même source, «les projets des associations culturelles et artistiques à caractère national ou local qui visent, à travers ces projets, à contribuer à mettre en valeur et à préserver le legs culturel matériel et immatériel, à organiser des activités culturelles et artistiques instructives et

distinguées qui intéressent toutes les franges de la société, à former les jeunes et les enfants dans différents arts (musique, théâtre, audio-visuel, dessin,...), à porter un intérêt aux œuvres culturelles et artistiques destinées aux enfants, ainsi qu'à organiser des manifestations culturelles à travers les wilayas du pays et les régions isolées, en particulier». Les associations culturelles et artistiques peuvent consulter les conditions et les procédures d'éligibilité au soutien, ainsi que le dossier administratif à fournir, télécharger le formulaire et d'autres

fichiers sur le site électronique du ministère de la Culture et des Arts. Le dépôt des dossiers se fait «exclusivement» sur la plateforme numérique du soutien public aux associations culturelles sur le site électronique du ministère, ajoute la même source, précisant que «l'ouverture de la plateforme et la réception des projets sont fixées à 45 jours à compter du 14 décembre en cours», l'évaluation des travaux par la commission du soutien public aux projets des associations bénéficiant de l'aide devant se faire après étude de tous les dossiers.

ALGÉRIE-TURQUIE

Des opérateurs économiques explorent les opportunités d'investissement commun

Des opérateurs économiques algériens et turcs ont exploré lors d'une rencontre à Alger, les opportunités d'investissement commun disponibles dans divers secteurs, en vue de renforcer le partenariat et la coopération entre les deux pays.

Organisée par le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), en coopération avec le Conseil des exportateurs turcs et l'Association Uludag des exportateurs turcs, la rencontre a été placée sous le thème: «Algérie-Turquie: négociations commerciales bilatérales».

A cette occasion, le président du CAAID, Mohamed Amine Boutalbi, a souligné que cette rencontre visait «à promouvoir les relations économiques bilatérales, à travers la vulgarisation des opportunités commerciales et de partenariat disponible de part et d'autre» et «à faire la promotion des produits des deux pays, en sus de l'examen de leurs potentialités d'investissement».

Pour M. Boutalbi, il s'agit d'exploiter l'opportunité offerte par l'amélioration du climat d'investissement en Algérie, à la faveur de la nouvelle loi sur l'investissement, l'ouverture d'opportunités de partenariat dans le secteur privé, l'adoption du principe gagnant-gagnant et le renforcement de la transition technologique, l'objectif étant de conclure des partenariats escomptés entre les deux parties, notamment avec la participation de près de 40



opérateurs turcs, représentants plusieurs secteurs, à cette rencontre.

Parmi les secteurs les plus importants, le président du CAAID a cité l'industrie, les machines, les produits de bois et le textile. De son côté, l'ambassadeur de la République de Turquie en Algérie, M. Mujahid Kucuk Yilmaz a affirmé que cette rencontre «permettra d'améliorer les relations

algéro-turques» rappelant la récente visite officielle du président turc, Recep Tayyip Erdogan en Algérie et qui a abouti à la signature de plusieurs accords. A cet égard, il a appelé les exportateurs turcs à «veiller au rapport qualité-prix pour atteindre dans les plus brefs délais l'objectif de 10 milliards de dollar d'échanges commerciaux entre les deux pays.» Par ailleurs, le mem-

bre du conseil d'administration de l'union des constructeurs automobile dans la région turque d'Uludagh, Ertugrul Tunarinci, a salué le statut important de l'Algérie pour les opérateurs turcs, soulignant «la nécessité de renforcer et de développer les relations commerciales bilatérales en exploitant les opportunités disponibles dans les deux pays.»

A TRAVERS LA MODERNISATION DE SA PERFORMANCE

Le secteur des assurances s'oriente davantage vers la participation dans l'économie nationale

Le PDG de la Compagnie algérienne des assurances (CAAT) Nasser Sayes a souligné à Oran, que le secteur des assurances en Algérie s'oriente davantage vers la participation dans l'économie nationale, à travers la modernisation de sa performance, la diversification du portefeuille d'activités et de services pour répondre aux exigences des clients et aux besoins de l'économie.

M. Sayes a déclaré à la presse, en marge d'un colloque organisé par la CAAT sur le thème «l'assurance, facteur de résistance et de développement économique», qu'il faut œuvrer à accroître la contribution du secteur des assurances au produit national brut, à travers la modernisation de la performance et la diversification des services fournis, soulignant que le taux de participation est actuellement estimé à 0,7%.

Le même responsable a ajouté qu'un tel objectif «s'inscrit dans la nouvelle vision économique approuvée par les pouvoirs publics, à travers laquelle ils aspirent à rendre l'économie nationale plus ouverte, plus diversifiée et source d'allègement de la dépendance aux hydrocarbures».

Il a, en outre, évoqué la stratégie nationale

mise en place par les plus hautes autorités dans le cadre des nouvelles perspectives économiques, afin d'évoluer progressivement vers une économie créatrice de richesses et diversifiée, capable de rivaliser sur les marchés internationaux.

Selon M. Sayes, «cette nouvelle stratégie impulsera le marché de l'assurance à œuvrer pour résoudre tous ses problèmes et augmenter son chiffre d'affaires et son taux de participation à l'économie nationale».

Le même responsable a fait part d'un nouveau projet de loi relatif au secteur des assurances, qui sera présenté à l'avenir au Parlement, préparé avec la participation de tous les acteurs du secteur des assurances. Ses dispositions permettront au secteur des assurances d'opérer un bond qualitatif dans sa contribution à l'économie nationale, a-t-il souligné.

Le même intervenant a salué la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à l'ouverture du capital bancaire public, ce qui est un bon indicateur pour l'économie, qui devra donner des résultats positifs au secteur des assurances et permettra de jouer un grand rôle dans le financement de l'économie nationale et en-

courager l'épargne à long terme.

Le secteur économique national enregistre, ces derniers temps, une forte activité, a-t-il ajouté en espérant que les compagnies d'assurance nationales «suivront le rythme de tout ce mouvement et de la volonté des pouvoirs publics de faire progresser l'économie».

Dans un marché caractérisé par une grande compétitivité, la CAAT a réalisé, au cours de l'année écoulée, un chiffre d'affaires de 26,7 milliards DA, ce qui a renforcé sa position de deuxième compagnie d'assurance sur le marché national, a-t-on indiqué, tout en augmentant son capital au cours de l'année écoulée de 5 milliards DA pour atteindre 25 milliards de DA.

Au cours de cette rencontre, plusieurs interventions ont été animées, notamment «le rôle de la réassurance dans le renforcement du secteur de l'assurance», «l'assurance comme facteur de flexibilité et de développement économique», entre autres, au cours desquelles les développements mondiaux et les derniers développements dans le domaine de la réassurance ont été débattus, notamment en ce qui concerne les risques émergents et les changements climatiques.

A DOHA

L'ONT participe à l'Exposition horticole

L'Office national du tourisme (ONT) participe à l'Exposition horticole de Doha (Qatar) à travers l'organisation de la semaine du tourisme et de l'artisanat du 6 au 11 décembre, a indiqué un communiqué de l'office.

«Dans le cadre de la promotion de la destination touristique Algérie à l'échelle internationale, l'ONT participe à l'Exposition horticole de Doha (Expo 2023 Doha) au Qatar, avec un riche programme, au niveau du stand algérien, visant à faire connaître la diversité touristique, l'artisanat et le patrimoine culturel de l'Algérie, à travers l'organisation de la semaine du tourisme et de l'artisanat du 6 au 11 décembre», a précisé la même source.

L'ONT sera accompagné d'opérateurs du secteur du tourisme et d'artisans algériens, qui «feront découvrir l'authentique patrimoine culturel algérien», a ajouté le communiqué.

Cette exposition, placée sous le thème «Un désert vert, un meilleur environnement», permettra également de «faire connaître les créations des artisans qui utilisent des produits recyclés dans le cadre de la protection de l'environnement, et ce, à travers des ateliers dédiés à l'artisanat algérien», conclut la même source.

ENERGIE

Examen des voies de renforcement de coopération entre l'Algérie et la Corée du Sud

Le secrétaire général du ministère de l'Énergie et des Mines, Abdelkrim Aouissi a reçu à Alger, le vice-ministre des territoires, des infrastructures et des transports de la Corée du Sud, chargé des infrastructures, Kim Sung Moon, avec qui il a examiné les voies de renforcement de la coopération bilatérale.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère en présence des cadres des deux ministères, les deux parties

ont passé en revue les relations bilatérales en matière d'énergie et des mines, ainsi que les projets de partenariat en cours en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère.

Les deux parties ont évoqué également les perspectives d'investissement dans les domaines de l'ingénierie, de la production de l'électricité, ainsi que les possibilités de coopération et de partenariat dans le domaine des hydrocarbures et des mines,

notamment la production et le traitement, selon le communiqué.

En outre, les deux parties ont exprimé leur volonté commune de renforcer leur coopération et de développer des partenariats mutuellement bénéfiques, basés sur les projets qui intègrent la maîtrise des techniques de production, le transfert de la connaissance et de l'expérience, la formation et l'intégration nationale, a ajouté le communiqué.

REBIGA À PROPOS DE LA RÉSISTANCE POPULAIRE DE LAGHOUAT :

« Elle nous rappelle des sacrifices ayant détruit l'orgueil du colonialisme »

La commémoration de l'anniversaire des enfumades de Laghouat et la grande résistance populaire nous rappellent les sacrifices consentis par nos aïeux, qui ont détruit l'orgueil des colonisateurs français, a souligné lundi à Laghouat le ministre des moudjahidine et des ayants-droit, Laid Rebiga.

« La commémoration des enfumades de Laghouat et la grande résistance populaire est un témoignage vivant des sacrifices consentis par les vaillants résistants ayant détruit l'orgueil de l'occupant français », a affirmé le ministre lors des festivités commémoratives du 171^{ème} anniversaire des enfumades de Laghouat, (4 décembre 1852), soulignant notre attachement, par les liens de sang des martyrs, avec cette génération de résistants. M. Rebiga a ajouté qu'à travers cette commémoration « nous rendons hommage aux sacrifices des générations passées qui se sont sacrifiées farouchement pour la défense de la patrie pour que nous vivions libres sur notre terre », ajoutant que la wilaya de Laghouat constitue une citadelle nationale et spirituelle de l'Algérie révolutionnaire et rebelle contre le joug colonial et qui a payé un lourd tribut de ses fils, Chouhada et Moudjahidine pour la liberté et l'indépendance. La France coloniale a « recouru durant 132 ans à une guerre d'extermination odieuse et atroce usant des actes de pillage, vandalisme, génocide, incendies, et liquidation physique à l'encontre d'une population sans défense », a rappelé le ministre citant dans ce contexte les enfumades de Laghouat en 1852 (année El Khalia), un des plus odieux crimes perpétrés par le colonialisme ayant coûté la vie aux deux tiers de la population locale et des régions environnantes. « Ces images d'atrocités et de génocide ayant été vécues par le peuple algérien sont reproduites aujourd'hui par l'entité sioniste à l'encontre de nos frères palestiniens que nous soutenons avec honneur et fierté



dans sa lutte contre les plans et visées sionistes d'occupation et de déportation », a-t-il poursuivi. Le ministre a, à ce titre, rappelé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait dans son message à l'occasion de la Journée Internationale de Solidarité avec le peuple palestinien, souligné que l'Algérie qui a payé un lourd tribut pour recouvrer sa souveraineté et son indépendance et a servi, il y a 35 ans, de cadre pour la déclaration de la création de l'Etat de Palestine, reste fidèle aux causes justes et ne ménage aucun effort à soutenir la résistance du peuple palestinien jusqu'à ce qu'il obtienne pleinement ses droits. Le ministre des moudjahidine et des ayants-droit s'est auparavant recueilli, en compagnie des

autorités locales et membres de la famille révolutionnaire, à la mémoire des Chouhada au carrefour de la résistance populaire de Laghouat. Le programme commémoratif du 171^{ème} anniversaire des enfumades de Laghouat qu'abrite l'université Ammar Thelidji, prévoit une conférence nationale, initiée en coordination avec la radio Algérie internationale, intitulée « l'extermination, doctrine de l'occupation : les scènes de l'année « El-Khalia » se reproduisent à Ghaza ». Outre cette conférence à animer par des chercheurs en histoire et universitaires, l'évènement donnera lieu à l'émission d'un nouveau timbre-poste à l'occasion de la commémoration du 171^{ème} anniversaire des enfumades de Laghouat, et d'honorer des mem-

bres de la famille révolutionnaire et des chercheurs universitaires de la wilaya.

Le colonialisme français a adopté la doctrine de l'extermination massive

Le colonialisme français a fait de l'extermination massive du peuple algérien sa doctrine militaire, ont souligné les participants à une conférence historique tenue lundi à l'université Ammar Thelidji de Laghouat, dans le cadre de la commémoration du 171^{ème} anniversaire des enfumades de Laghouat perpétrés par le colonialisme français le 4 décembre 1852. Les intervenants ont, lors de cette rencontre placée sous le thème « L'extermination, doctrine du colonialisme, des scènes d'El-Khalia se reproduisent à Ghaza » à laquelle a assisté en partie le

ministre des moudjahidine et Ayants-droit, Laid Rebiga, mis à nu les crimes commis par le colonialisme français depuis son invasion de l'Algérie en optant pour une doctrine militaire basée sur l'extermination massive de la population sans défense. Dans sa communication intitulée « l'extermination collective, une doctrine militaire commune entre l'occupation française et sioniste », le Pr. Mahmoud Allali, enseignant d'histoire à l'université de Laghouat, a souligné que la France coloniale a « usé de l'extermination massive en tant que doctrine militaire », ajoutant que l'adoption de « cette approche militaire aboutit inéluctablement aux mêmes exactions abominables », en faisant le parallèle avec ce qui se passe actuellement à Ghaza. Abordant les atrocités commises à Laghouat, l'universitaire Aïssa Bougrine, enseignant à l'université de Laghouat, a, indiqué dans son exposé sur les enfumades de l'armée coloniale perpétrées le 4 décembre 1852, que la France coloniale entendait, par ce crime collectif, en faire de Laghouat un exemple pour annihiler toutes velléités de résistance des autres régions du sud. La résistance farouche de la population de Laghouat face à cette action criminelle (enfumades) qui a, selon des sources historiques, coûté la vie aux deux tiers de la population de Laghouat, a fait subir de lourdes pertes à l'armée coloniale française, selon la même source. Initiée en coordination avec la radio Algérie internationale, cette rencontre a été mise à profit pour honorer des membres de la famille révolutionnaire, dont les Moudjahidine Abbou Guida et Touati Mustapha et la famille du défunt Moudjahid Kaddour El-Far.

BOUIRA

Un randonneur égaré depuis samedi à Tikjda, retrouvé sain et sauf à Sahiridj

Un randonneur, originaire de la wilaya de Constantine, égaré depuis samedi sur les hauteurs de Tikjda (Nord-est de Bouira), a été retrouvé dimanche dernier « sain et sauf », au lieu-dit Belbara relevant de la commune montagnaise de Sahiridj, ont indiqué les services de la Protection civile. Il s'agit d'un homme âgé de 55 ans qui faisait partie

d'un groupe de 49 personnes venues de Constantine pour effectuer une randonnée de Tikjda vers le sommet Lalla Khedija, selon les détails fournis par le chargé de la communication de la Protection civile, le Sous-lieutenant Youcef Abdat. « Le groupe s'est égaré samedi à cause du brouillard et du mauvais temps, avant que les services de la Protection

civile ne retrouve 48 personnes à Lalla Khedidja grâce à une vaste opération de recherche lancée par ses unités », a expliqué l'officier Abdat. Les recherches se sont poursuivies permettant de retrouver le 49^e randonneur, a-t-il dit, ajoutant que ce dernier sera transféré à l'hôpital de M'Chedallah pour une consultation médicale. Plusieurs cas de personnes éga-

rées ont été signalés ces dernières années sur les hauteurs de Tikjda notamment en période hivernale. La Protection civile a réitéré son appel à la vigilance en ce début d'hiver notamment sur les hauteurs du Djurdjura où les chutes de neige et le brouillard causent des difficultés aux touristes de retrouver le chemin du retour.

KHENCHELA

Le moudjahid Allaoui Ansar inhumé au cimetière de Bouhmama

La dépouille mortelle du moudjahid Allaoui Ansar, décédé samedi-soir à l'âge de 89 ans, a été inhumée dimanche après-midi au cimetière de Bouhmama (wilaya de Khenchela). L'enterrement du défunt, mort à son domicile familial à Bouhmama, s'est déroulée en présence du wali, Youcef Mahiout, des autorités locales, de représentants de la

famille révolutionnaire et de nombreux compagnons d'arme du moudjahid. Le directeur de wilaya des Moudjahidine et Ayants-droit, Ali Abdeslam, a rappelé dans l'oraison funèbre les qualités du défunt et son courage. Surnommé « l'homme à la pièce jaune », Allaoui Ansar né en 1934 à El Ouledja a rejoint en 1954 les maquis de l'Armée de libération nationale dans la

wilaya I historique au côté d'un groupe de jeunes du même âge dirigé par Mostefa Bousseta, a ajouté le même cadre. Moudjahid de la première heure, le défunt a participé à plusieurs batailles et fut blessé à la jambe dans la forêt Fourar et secouru par ses compagnons avant d'être soigné par le moudjahid Abdelwahab Athmani. Guéri, Allaoui a ensuite rejoint le groupe

de Farhati Derradji et a pris part aux batailles Bouallouane El Kobra et Chebka en 1958 ainsi qu'à l'offensive lancée en 1959 contre le centre de l'armée française à Khrène et à la célèbre bataille Inoumer dans la forêt de Lemsara en 1961. Au lendemain de l'indépendance, le défunt a travaillé dans la conservation des forêts de Khenchela jusqu'à sa retraite.

El Amra, épice de l'échec des autorités devant la crise migratoire

À Sfax, le phénomène de la migration irrégulière prend des proportions dramatiques. Depuis des mois, le flux de candidats à l'embarcation vers l'Europe ne cesse d'augmenter suscitant des tensions dans certaines localités.

Certains évoquent, encore et encore, une affaire de complot visant la Tunisie sur fond de propos racistes, d'autres dénoncent l'incapacité de l'État à gérer efficacement et humainement cette crise. La petite localité d'El Amra à Sfax est l'un des épice de cette crise. Fin novembre, une unité de la Garde nationale avait effectué une descente pour confisquer des embarcations de fortune dans le cadre d'une mission de lutte contre la migration illégale. Conséquence, l'unité avait été assaillie par un groupe de migrants subsahariens qui ont infligé des blessures plus ou moins graves à quatre agents de la Garde nationale. Par la suite, l'unité a dû appeler des renforts après qu'un des véhicules appartenant à la Garde nationale a été entièrement incendié. Vingt subsahariens et deux Tunisiens suspects d'avoir agressé des sécuritaires seront arrêtés. L'intervention de la Garde nationale avait forcément provoqué la colère des migrants qui se retrouvent coincés dans la localité dans des conditions inhumaines et qui ont payé des sommes importantes pour la traversée à bord des bateaux désormais détruits. Ces événements ne constituent pas le premier incident dans la région de Sfax ou dans d'autres localités et villes tunisiennes. Cependant, à chaque incident, le problème des migrants irréguliers revient sur la scène et surtout la question se pose de nouveau sur la politique adoptée par les autorités pour y faire face. À El Amra, des centaines de migrants hommes, femmes, enfants, nourrissons vivent dans les oliveraies. Ils ont été chassés des villes et se retrouvent à vivre sous les arbres sans moyens de subsistance. Ils veulent partir en Europe, mais la Tunisie les en empêche. Ils restent donc coincés dans cette petite localité à retenter d'embarquer. D'autres groupes de migrants viennent périodiquement s'ajouter à ceux déjà bloqués. La situation est explosive. Ainsi les violences et les agressions se sont répétées de part et d'autre. Les habitants d'El Amra subissent ces vagues successives de migrants, impuissants et inquiets, alors que l'insécurité grimpe forcément. Ils sont victimes de vols, essentiellement des matelas, des draps, des vêtements, des bombes de gaz ou de la nourriture... Les migrants ont froid et faim. Selon les chiffres avancés par le porte-parole de la Garde nationale Houssemeddine Jebabli, en 2021 près de 1.300



migrants ont été interceptés alors qu'ils tentaient d'entrer en Tunisie via les frontières terrestres. Ils seront près de 1.800 en 2022 et plus de 38.000 durant les onze mois de 2023. Ils seront aussi plus de 70.000 interceptés en mer au cours des tentatives de traversées, en plus de ceux qui restent bloqués en Tunisie. Les propos du président de la République en février 2023, où il a parlé de complot visant à changer la composition démographique de la Tunisie, avaient suscité une grosse polémique. S'il a mis de l'eau dans son vin depuis, le postulat qu'il s'agit d'un plan criminel ourdi avec l'aide d'associations pour installer les migrants en Tunisie, reste prégnant dans le discours de nos autorités. Le constat est que le pouvoir en place a échoué dans son approche de la crise migratoire. D'abord, le traitement sécuritaire de ce phénomène ne donne pas de véritables résultats, du moment où les vagues de migration continuent quand même à déferler. Et il faudra s'attendre à des flux importants dans les prochains mois, alors que la junte militaire au Niger a abrogé fin novembre la loi criminalisant le trafic de migrants. Une loi qui faisait partie pour les Européens de leur politique d'externalisation des frontières. Que fait la Tunisie entre-temps ? Elle continue à jouer au gendarme des frontières européennes tout en subissant des pressions accrues sur ses mêmes frontières avec la Libye et l'Algérie. Des frontières

qui, au vu des chiffres officiels, semblent de plus en plus poreuses. L'état de fait imposé à la Tunisie par les Européens a engendré une situation inextricable sur notre sol. Dans leur approche purement sécuritaire de la crise, les autorités repoussent les groupes de migrants vers les zones intérieures, essentiellement rurales comme El Amra, afin de les éloigner des zones côtières où ont lieu les opérations de départ. Naturellement, cela crée une situation difficile pour les migrants irréguliers qui ne peuvent ni travailler, ni se déplacer. Ils sont tout bonnement bloqués ici et on ne leur dispense pas de lieux de résidence même temporaires. Ils n'ont donc d'autre choix que d'essayer encore et encore de fuir la Tunisie sauf qu'ils sont interceptés. Un cercle vicieux. Il faut craindre les répercussions sécuritaires de cette situation des migrants en Tunisie. Une situation inhumaine qui poussera ces personnes fuyant la misère dans leur pays à se battre pour survivre. Ce qui est chose normale. Nos autorités gagneraient à avoir, de prime abord, une réponse plus humaine en dispensant, par exemple, aux migrants bloqués la possibilité de résider dans des conditions qui préservent la dignité humaine. Des milliers de personnes, des êtres humains, vivent démunis sous les arbres aujourd'hui en Tunisie. Nos autorités devraient collaborer et pousser les organisations onusiennes et internationales à mobiliser leurs capacités maté-

rielles et logistiques pour cette mission. Il existe des mécanismes de prise en charge des réfugiés et des demandeurs d'asile. La Tunisie, qui traverse aussi une situation de crise, n'a pas à assumer seule les conséquences des politiques d'immigration européennes ni celles algériennes. Cette politique européenne d'externalisation des frontières et l'approche algérienne ont fait que la Tunisie soit devenue un point de passage facilement accessible aux frontières ouest et un point de sortie pratiquement impossible aux frontières maritimes. Il ne s'agit pas d'un obscur complot comme les partisans du régime le répètent à tout bout de champ. Il s'agit d'un pouvoir qui cède aux pressions et n'arrive pas à gérer comme il se doit un dossier sensible. Il s'agit de rapports de force et de souveraineté en berne. L'enjeu est fondamentalement politique et on aurait mieux agi en faisant porter la responsabilité à une Union européenne dont la politique migratoire contribue à créer des crises en Tunisie ou ailleurs dans les pays du Sud. La crise des migrants irréguliers en Tunisie tendra à s'aggraver tant qu'aucune solution concrète et des décisions fortes n'auront pas été prises par le pouvoir en place. Bien évidemment, des solutions pragmatiques, s'éloignant du populisme primaire, qui permettraient d'une part de préserver la dignité des migrants et d'assurer d'autre part la sécurité de l'État et de ses citoyens.

LIBYE

Démantèlement d'un réseau d'orpaillage illégal

Un réseau d'orpaillage illégal s'activant dans le désert libyen et employant des Chinois, des Tchadiens et des Nigériens a été démantelé, a annoncé le bureau du Procureur dans la nuit de dimanche à lundi dernier. Le réseau, dirigé par un Libyen, menait «des activités d'orpaillage en violation des règlements» et «sans l'accord des autorités», dans quatre sites dans le désert du sud de la Libye, a précisé le bureau du Procureur dans un communiqué. La recherche de l'or était effectuée par des ressortissants chinois, tchadiens et nigériens séjournant clandestinement en Libye, selon la même source. Cinq suspects - un Libyen et quatre étrangers - ont été arrêtés par les services de sécurité, a ajouté le communiqué. Des photos publiées par le bureau du Procureur montrent des bassins rectangulaires peu profonds, grands comme des piscines olympiques, creusés en plein désert, et des pépites et lingots de métal noir et doré saisis. L'orpaillage n'est pas une pratique répandue en Libye, vaste pays pétrolier où le désert couvre plus des deux-tiers de sa superficie, difficile à surveiller. Cet été, les autorités libyennes avaient démantelé un réseau de minage clandestin de cryptomonnaie sur plusieurs sites dans l'ouest du pays. Des dizaines de ressortissants chinois, impliqués dans cette activité illégale, ont été arrêtés. La Libye est plongée dans le chaos depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011. Deux exécutifs rivaux, l'un basé dans la capitale Tripoli et l'autre dans l'est du pays, s'y disputent le pouvoir.

MAURITANIE

L'ex-président Abdel Aziz condamné à 5 ans de prison

La case prison pour Mohamed Ould Abdel Aziz. L'ex-président mauritanien a été condamné lundi dernier à 5 ans de prison par un tribunal de Nouakchott. La justice a aussi ordonné la confiscation de ses biens. Mohamed Ould Abdel Aziz était jugé depuis janvier pour avoir abusé de son pouvoir afin d'amasser une fortune. Finalement la cour n'a retenu contre lui que l'enrichissement illicite et le blanchiment. L'ancien président est détenu depuis le 24 janvier 2023 après avoir passé plusieurs mois en détention en 2021. Mohamed Aziz, 66 ans, devient l'un des rares ex-chefs d'Etat en Afrique condamnés pour enrichissement illicite dans l'exercice du pouvoir. Les enquêteurs ont chiffré son patrimoine au moment de son inculpation en mars 2021 à 67 millions d'euros. Ce lui qui a quitté le pouvoir en 2019 après 10 ans de règne a dénoncé un «complot visant à l'éloigner de la scène politique». «Le procès auquel nous avons assisté est un procès politique, il est très politique dans son verdict également», a dit l'un des avocats de la défense, Mohameden Ould Icheddou. «Nous allons bien sûr faire appel contre ce verdict inique», a dit un autre de ses conseils, Mohamed Moloud Khyar.

AFRIQUE DU SUD

Le pays marque les 10 ans de la mort de Mandela

Son sourire s'affiche toujours en grand, peint sur plusieurs immeubles du centre de Johannesburg. L'Afrique du Sud marque hier les dix ans de la mort de Nelson Mandela, entre nostalgie de son intégrité et déception de ce qui a suivi.

Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, ne prévoit pas de s'exprimer. Mais en fin de journée, la Pakistanaise Malala Yousafzai, prix Nobel 2014 pour son combat pour l'éducation, a été choisie pour prononcer le discours anniversaire dans un grand théâtre de Johannesburg. L'anniversaire a un goût doux-amer pour l'Afrique du Sud. Avec d'un côté le souvenir de Madiba, celui qui leur a apporté la démocratie, l'ex-bagnard de Robben Island devenu le premier président noir du pays après avoir défait le régime raciste de l'apartheid, une star mondiale qui s'est éteinte à 95 ans le 5 décembre 2013. Et de l'autre, en miroir, la situation actuelle du pays, toujours dirigé par son parti de l'ANC mais plombé par la corruption et les pannes d'électricité, et devenu le plus inégalitaire au monde selon la Banque mondiale. «On aime ce qu'il (Mandela) a fait, on apprécie la liberté qu'il nous a offerte. J'aimerais juste que son héritage puisse se prolonger», confie à l'AFP Prosper Nkosi, qui vit près de l'ancienne maison de Mandela à Soweto, l'immense



township collé à Johannesburg, témoin et acteur de la lutte contre l'apartheid. Nelson Mandela est mort entouré des siens après un long crépuscule et des mois d'agonie, et d'angoisse pour les Sud-Africains et ses admirateurs du monde entier,

au cours desquels son entourage se contentait de répéter que le vieux sage était dans un état «critique mais stable». La Fondation Mandela a organisé ce mois-ci dans la capitale économique sud-africaine une modeste exposition interactive

intitulée «Mandela est mort», pour que les visiteurs puissent y laisser des messages, leurs critiques et espoirs, dix ans après. Le visage de Madiba, son nom de clan, reste très présent : sur les billets de banque, sur de nombreuses peintures murales dans les villes et townships et plus officiellement par la présence de dizaines de statues. Dont celle, de plain-pied et de neuf mètres de haut, qui le représente les bras ouverts et trône devant le bâtiment où siège le gouvernement à Pretoria. Pour Njabulo Mngadi, un habitant de Johannesburg, l'«Afrique du Sud doit redécouvrir «l'esprit de Mandela» pour mieux changer. «On devrait continuer son œuvre», car «il y a toujours des choses qui ne vont pas en Afrique du Sud». Verne Harris, président par intérim de la fondation Mandela et qui a longtemps été l'archiviste de Madiba, reconnaît qu'une «nostalgie profonde» reste palpable chez nombre de Sud-Africains.

Mais il redoute qu'en «s'accrochant à ce symbole», le pays ne fasse du surplace : «Il est peut-être temps de le laisser partir, et de nous trouver de nouveaux modèles», estime-t-il.

ETATS-UNIS

Un ex-ambassadeur américain accusé d'avoir espionné pour Cuba pendant plus de 40 ans

Un ancien ambassadeur américain a été inculpé à Miami pour avoir espionné pendant «plus de 40 ans» les Etats-Unis au profit de Cuba, ennemi historique de Washington, a annoncé lundi dernier le ministère de la Justice.

Victor Manuel Rocha, 73 ans, a été arrêté vendredi, accusé d'avoir été une taupe pour le gouvernement communiste de La Havane tandis qu'il grimpeait les échelons de la diplomatie américaine, ayant accès à des documents confidentiels et une influence sur la politique étrangère américaine. Cette affaire est «l'une des infiltrations parmi les plus longues, et touchant à des niveaux les plus importants, d'un agent étranger au sein de l'Etat américain», a fait savoir lundi dans un communiqué le ministre de la Justice Merrick Garland. «Pendant plus de 40 ans, M. Rocha a travaillé comme un agent sous couverture de l'Etat cubain», avant qu'une enquête du FBI ne le fasse tomber, a déclaré M. Garland à la presse. Un document judiciaire rendu public lundi ne mentionne ni éventuelle rétribution financière qu'il aurait reçue ni exemple d'information qu'il aurait transmis à Cuba. L'ancien diplomate s'est effondré

en larmes lundi lors d'une audience de première comparution dans un tribunal fédéral de Miami, selon le New York Times. Il n'a pas dit s'il comptait plaider coupable ou non coupable, d'après le quotidien américain.

Victor Manuel Rocha a occupé de très hautes positions au sein de la diplomatie américaine : avant de terminer sa carrière au département d'Etat comme ambassadeur en Bolivie de 2000 à 2002, il a notamment été membre du Conseil de sécurité nationale, organe de la Maison Blanche, de 1994 à 1995, pendant la présidence de Bill Clinton. Il a aussi été en poste dans de nombreuses ambassades américaines en Amérique latine, dont celle de La Havane, selon un document judiciaire. Né en Colombie et naturalisé américain, M. Rocha a commencé à travailler pour la principale agence de renseignement du gouvernement communiste de Cuba dès 1981, selon l'enquête. Même après avoir quitté le département d'Etat en 2002 au terme d'une trentaine d'années de service, il a poursuivi son travail d'espionnage pour Cuba, d'après le ministère de la Justice. M. Rocha a notamment été conseiller pour le US Southern Command, l'organe

qui coordonne les forces armées américaines en Amérique latine, dont Cuba.

Il a été confondu par un membre de la police fédérale américaine (FBI) qui s'est fait passer, en 2022 et 2023, pour un agent des services cubains de renseignement, selon un document judiciaire. M. Rocha s'est rendu, en évitant soigneusement d'être suivi, à un rendez-vous avec ce faux agent cubain, qui cachait micro et caméra pour l'enregistrer. Il a évoqué ses «camarades» à Cuba, demandé au faux agent de liaison d'envoyer ses «chaleureuses salutations» à la direction du renseignement à La Havane ou parlé du «grand sacrifice» que fut pour lui sa vie d'agent secret. Ce qu'il a fait pendant «près de 40 ans» pour le gouvernement communiste de La Havane est «énorme», «plus qu'un grand Chelem», s'est-il félicité lors d'un second rendez-vous à Miami avec le même agent. L'ancien ambassadeur, vivant à Miami, «faisait toujours référence aux Etats-Unis comme +l'ennemi+ et utilisait le mot +nous+ pour décrire Cuba et lui-même», a souligné le ministère de la Justice.

Interrogé vendredi par le service de sécurité de la diplomatie américaine, avant

son arrestation, il a menti «de façon répétée» et nié avoir rencontré l'agent du FBI sous couverture, relève encore le document judiciaire.

Le département d'Etat va «étudier» avec les agences de renseignements les «conséquences de long terme sur la sécurité nationale» de cette affaire, a déclaré lundi son porte-parole Matthew Miller. De nombreuses affaires d'espionnage ont émaillé les relations entre les deux pays, ennemis depuis la révolution communiste à Cuba en 1959, en pleine guerre Froide. En 2001, Ana Montes, analyste des services de renseignement militaires, avait été arrêtée pour espionnage, reconnaissant avoir recueilli du renseignement pendant près d'une décennie pour Cuba. Et en 2010, le diplomate américain Kendall Myers avait été condamné à la prison à vie, reconnu coupable d'avoir espionné pendant 30 ans en faveur de La Havane. La CIA, de son côté, a tenté à de nombreuses reprises d'assassiner des dirigeants cubains, après l'échec du débarquement dans la baie des Cochons en 1961. Cuba est soumis à un embargo des Etats-Unis depuis 1962 et figure encore sur sa liste des pays soutenant le terrorisme.

ALORS QU'IL EST SOUS LE COUP D'UN MANDAT D'ARRÊT INTERNATIONAL Poutine se rendra aux Émirats arabes unis et en Arabie saoudite cette semaine

Vladimir Poutine se rendra cette semaine aux Émirats arabes unis et en Arabie saoudite, rapporte lundi dernier le média russe Shot, citant un collaborateur du président russe. Cette visite intervient après que le groupe des producteurs de pétrole de l'OPEP+, dont ces trois pays font partie, a convenu jeudi dernier de prolonger la réduction de sa production d'environ 2,2

millions de barils par jour. Les marchés ont réagi avec scepticisme à cet accord, car ils doutent que les réductions volontaires soient réellement et pleinement mises en oeuvre. Les prix du pétrole ont reculé de 2% la semaine dernière après l'annonce de l'accord et ont continué à baisser lundi. Selon Youri Ouchakov, cité par Shot, Vladimir Poutine se rendra d'abord aux Emirats puis en Arabie

saoudite, où des discussions devraient avoir lieu avec le prince héritier Mohammed ben Salman. Vladimir Poutine s'est très peu déplacé à l'étranger ces dernières années et a principalement limité ses visites aux pays de l'ancienne Union soviétique. Son dernier voyage en dehors de ces pays a eu lieu en Chine en octobre. La liberté de déplacement du président russe est restreinte depuis

que la Cour pénale internationale (CPI) a délivré un mandat d'arrêt à son encontre pour la déportation d'enfants ukrainiens en Russie, un crime de guerre. La Russie réfute ces accusations. Ni l'Arabie saoudite ni les Émirats arabes unis n'étant membres de la Cour, Vladimir Poutine peut se rendre dans ces deux pays sans craindre d'être arrêté en vertu du mandat d'arrêt de la CPI.

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Site web : LE MEDIATEUR MAGHREBIN

**Pour vos annonces
une seule adresse
avec des prix concurrentiels**



**Veillez contacter
www.lemediateurmaghrebin.dz**

**Demandez-le tous les jours chez
votre marchand de journaux**

EN PALESTINE

Apartheid hydrique et colonialisme vert

L'actualité dramatique liée à la guerre à Gaza et l'organisation de la COP 28 à Dubaï se télescopent. Elles révèlent les mécanismes par lesquels les politiques énergétiques soi-disant « vertes » servent aussi le colonialisme israélien. L'enjeu hydrique et les énergies renouvelables constituent dès lors un levier en vue d'une éco-normalisation qui mérite d'être abordée de façon critique.

« Je ne vais pas fournir de l'électricité et de l'eau à mes ennemis », a affirmé Naftali Bennett, ancien premier ministre israélien d'extrême droite, au présentateur de SkyNews qui l'interrogeait sur le sort des bébés dans les incubateurs et des patients sous assistance respiratoire si Israël coupait définitivement l'électricité et le carburant à Gaza. Bennett, un sioniste zélé qui prône l'annexion de la Cisjordanie à Israël en violation du droit international, s'est emporté ce 12 octobre 2023 lorsque le journaliste a insisté sur le lourd bilan humain du côté palestinien. C'est alors qu'il a demandé si Londres, dans sa riposte aux nazis pendant la seconde guerre mondiale, avait pensé aux civils en bombardant la ville allemande de Dresde. Si l'interview a permis une fois de plus à Bennett d'afficher sa haine viscérale envers les Palestiniens, qu'il compare aux nazis, elle symbolise combien l'eau et l'énergie sont des armes aussi meurtrières que les bombes. Elles constituent en effet des outils stratégiques dans l'oppression et la dépossession des Palestiniens depuis la Nakba et la fondation d'Israël en 1948.

GREENWASHING ISRAËLIEN

Le discours public en Israël a volontiers décrit la Palestine d'avant 1948 comme un désert vide et desséché, devenu une oasis prospère après la création de l'État d'Israël. Il contribue à dissimuler par ce biais ses crimes de guerre contre le peuple palestinien, se faisant passer pour un pays vert et avancé, au milieu d'un Proche-Orient violent et aride. Son expertise dans les domaines de l'agroalimentaire, du reboisement, des solutions liées à l'eau et des technologies d'énergies renouvelables est utilisée comme un élément clé de ses efforts et fonde un discours de greenwashing à l'échelle mondiale.

Depuis la signature des accords d'Abraham avec les Émirats arabes unis, Bahreïn, le Maroc et le Soudan en 2020, l'affirmation de la supériorité environnementale d'Israël sur le reste du Proche-Orient (et de l'Afrique du Nord) s'est renforcée. Ces accords de normalisation conclus sous l'égide des États-Unis visent également à renforcer les relations de normalisation — déjà existantes — avec d'autres pays arabes qui ne font pas officiellement partie de l'accord, notamment ceux qui n'ont pas encore officialisé leurs relations de longue date avec Israël, comme l'Arabie saoudite et Oman, et ceux qui l'ont déjà fait, comme l'Égypte et la Jordanie. Cette coalition d'États arabes formée autour des accords d'Abraham s'est engagée à renforcer sa collaboration avec Israël sur des questions liées à la sécurité, l'économie, la santé, la culture et l'environnement, entre autres. Au cours des deux dernières années, dans le cadre de ces accords, Israël et les États arabes concernés ont signé un certain nombre de protocoles d'entente pour mettre en œuvre des projets environnementaux communs dans les domaines des énergies renouvelables, de l'agro-industrie et de l'eau.

Les soi-disant projets de collaboration respectueux de l'environnement entre Israël et les États arabes représentent une forme d'éco-normalisation. Celle-ci peut être définie dans le contexte proche-oriental comme le recours à « l'environnementalisme » pour blanchir et normaliser l'oppression israélienne et les injustices environnementales qui en résultent dans le monde arabe et ailleurs. En fait, la normalisation entre le Maroc et Israël en décembre 2020 est le fruit d'un accord entre deux puissances occupantes facilité par leur patron impérial (les États-Unis sous Donald Trump), par lequel Israël et les États-Unis reconnaissent également la souveraineté du Maroc sur le territoire contesté du Sahara occidental. Depuis lors, les investissements israéliens et les accords annoncés au Maroc dans divers



domaines se sont intensifiés, notamment dans l'agroalimentaire et les énergies renouvelables.

A GAZA, LA DESTRUCTION DU SECTEUR AGRICOLE

Le 8 novembre 2022, lors de la Conférence des Nations unies sur le climat à Charm El-Cheikh (COP 27), la Jordanie et Israël ont signé un protocole d'accord avec le soutien des Émirats arabes unis afin de poursuivre une étude de faisabilité pour deux projets interconnectés appelés Prosperity Blue et Prosperity Green. Selon les termes de l'accord, la Jordanie achètera 200 millions de mètres cubes d'eau par an à une station israélienne de dessalement d'eau de mer qui sera construite sur la côte méditerranéenne (Prosperity Blue). La station de dessalement utilisera l'énergie produite par une centrale solaire photovoltaïque de 600 mégawatts qui sera implantée en Jordanie (Prosperity Green) par Masdar, une entreprise publique émiratie spécialisée dans les énergies renouvelables. Les parties à l'accord ont l'intention de présenter des mesures plus concrètes concernant la mise en œuvre de ces projets lors de la COP 28 tenue aux Émirats arabes unis.

Derrière la rhétorique bienveillante de Prosperity Blue, Israël dissimule son rôle actif dans le pillage des eaux palestiniennes et arabes. Au lieu de s'appropriier et de commercialiser l'eau en la vendant à la Jordanie, Israël devrait cesser de monopoliser les ressources existantes et rendre à la Jordanie la part qui lui revient. Or, par le biais de Prosperity Blue, Israël nie sa responsabilité dans la pénurie d'eau qui frappe la Jordanie, et prétend lui offrir des solutions, se positionnant ainsi comme une puissance régionale en matière de gestion de l'eau et de protection de l'environnement. Mekorot, un acteur majeur du dessalement de l'eau en Israël, se positionne comme un leader mondial en matière de solutions environnementales, en partie grâce au discours de greenwashing d'Israël. L'argent que Mekorot génère avec ses opérations finance sa pratique, ainsi que celle du gouvernement israélien, de l'apartheid de l'eau contre le peuple palestinien. En plus d'usurper le Jourdain, Mekorot joue un rôle important dans la construction des infrastructures hydrauliques de l'apartheid israélien, puisqu'elle contrôle la plupart des ressources en eau palestiniennes en Cisjordanie et les détourne vers les colonies israéliennes illégales.

La même histoire se produit dans la bande de Gaza assiégée, où, depuis des décennies, Israël détruit le secteur agricole. Depuis 2007, le blocus de Gaza a restreint l'accès des agri-

culteurs palestiniens à leurs terres agricoles et a exacerbé la grave crise de l'eau dans la bande.

UN MOYEN DE DÉPOSSESSION

Quelques mois avant la COP 27, en août 2022, la Jordanie a rejoint le Maroc, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite, l'Égypte, le Bahreïn et Oman en signant un protocole d'accord avec deux entreprises israéliennes du secteur de l'énergie, pour mettre en œuvre des projets d'énergie renouvelable dans ces pays. Enlight Green Energy (ENLT) et New-Med Energy, les deux entreprises israéliennes impliquées dans cet énorme projet, lanceront, financeront, construiront, développeront et exploiteront des centrales d'énergie renouvelable dans les pays arabes concernés.

Ces projets « verts » prévoient la production d'énergie éolienne et solaire et le stockage d'électricité. Ils alimentent directement le discours faisant d'Israël un pays à la pointe des technologies en matière d'énergie renouvelable. Mais ils oblitèrent le fait que ces innovations sont fondées sur un colonialisme énergétique vert en Palestine et sur le plateau du Golan. Ils ignorent le fait que la bande de Gaza, située non loin des champs gaziers Leviathan et Tamar, vit dans l'obscurité depuis des années en raison de l'interdiction par Israël du plein accès des Gazaouis à l'électricité. Plus généralement, le cas israélien incarne le colonialisme vert, c'est-à-dire l'extension des relations coloniales de pillage et de dépossession (ainsi que la déshumanisation de l'autre) à l'ère des énergies renouvelables. Ce processus est accompagné d'un déplacement des

coûts socio-environnementaux vers les pays et les communautés périphériques, donnant la priorité aux besoins énergétiques d'une région du monde plutôt qu'à une autre. Le statu quo persiste, mais avec des sources d'énergie différentes, passant des combustibles fossiles à l'énergie verte. Les modèles mondiaux de production et de consommation à forte intensité énergétique sont maintenus et les structures politiques, économiques et sociales qui génèrent les inégalités, l'appauvrissement et la dépossession demeurent intactes.

Ce mécanisme est évident dans les projets orientés vers l'exportation tels que Desertec, Xlinks, TuNur et les projets d'hydrogène vert prévus en Afrique du Nord. Il constitue une facette du colonialisme israélien, devenant un moyen de dépossession. Avec l'exacerbation des crises climatique et énergétique, le processus n'est pas neutre. Il induit une dépendance énergétique, technologique et aquifère des pays arabes, avec pour conséquence de reléguer la question palestinienne tout en entravant les stratégies de transition agricole et énergétique juste en Palestine, inextricablement liée à la lutte palestinienne pour l'auto-détermination.

Par Manal Shqair, militante palestinienne pour le climat et doctorante en sociologie à l'université Queen Margaret, en Écosse, Hamza Hamouchene, chercheur et militant algérien basé à Londres. Il est actuellement coordinateur du programme Afrique du Nord au Transnational Institute (TNI) & Hafaw Rebhi, journaliste tunisienne indépendante spécialisée dans les questions environnementales, in OrientXXI





Ligue des champions (Gr.D/ 3e journée)

Le Chabab sommé de réagir à Alexandrie

Le représentant algérien en phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, le CR Belouizdad, dos au mur après la défaite concédée à Kumasi face aux Ghanéens de Medeama SC (2-1), est appelé à réagir et sortir le grand jeu face à Al-Ahly SC, tenant du trophée, vendredi au stade Bordj Al-Arab (17h00), pour le compte de la 3e journée (Gr.D).

Après avoir idéalement entamé cette phase en dominant aisément à domicile les Tanzaniens des Young Africans (3-0), le Chabab a marqué le pas en concédant à la surprise générale, un revers au Ghana, alors qu'il menait au score.

Le voyage en Egypte intervient au moment où les joueurs de l'entraîneur brésilien Marcos Paqueta devront se racheter face à l'ogre égyptien, qui reste sur un match nul face aux Young Africans (1-1), samedi à Dar Es-Salaam.

«Nous ne sommes qu'à mi-chemin dans cette phase de poules et pour l'heure, les jeux ne sont pas encore faits. Tous les pensionnaires de notre groupe peuvent encore se qualifier, et c'est ce que nous espérons à travers la réussite d'un bon résultat à Alexandrie. Il s'agit d'un match à six points, contre un concurrent direct pour l'une des deux premières places du groupe et qui seront qualificatives en quarts de finale», a déclaré l'entraîneur Paqueta.

Sur le plan de l'effectif, le coach du Chabab fera sans les services de deux tauliers en défense, il s'agit du défenseur central Chouaïb Keddad et le latéral gauche Youcef Laouafi, blessés. «Certes, nous déplorons l'absence de certains joueurs clés et la fatigue due



à notre long déplacement au Ghana, mais cela ne change en rien notre détermination à réussir un bon résultat en Egypte», a-t-il ajouté.

Chez les joueurs, la détermination et l'envie sont grandes pour réussir ce véritable test face à l'un des favoris de la compétition, comme il l'a si bien indiqué le milieu de terrain Abderaouf Benguit.

«La défaite concédée face à Medeama SC nous a fait très mal. Nous irons en Egypte pour donner tout et essayer de revenir avec un bon résultat. Nous

devons être prêts notamment sur le plan physique pour réussir cette sortie», a-t-il affirmé mardi à la presse, peu avant le départ de la délégation belouizdadie pour l'Egypte.

La dernière confrontation d'Al-Ahly SC, actuel 2e au classement du championnat d'Egypte, contre un club algérien n'a pas été une réussite, puisque les Egyptiens se sont inclinés face à l'USM Alger (0-1), à l'occasion de la Supercoupe d'Afrique disputée le 15 septembre dernier au stade d'Al-Taïf (Arabie saoudite).

Top 5

Les joueurs algériens les plus suivis sur Instagram

En matière de football africain, l'Algérie ne reste pas en marge. Les Fennecs font partie des sélections africaines les plus coriaces grâce à certains joueurs expérimentés.

Bien que ses joueurs contribuent tous aux succès de l'équipe, ils ne disposent pas du même niveau de notoriété. Le site web Africafoot a proposé 5 de ces talents qui sont influents sur Instagram.

1- Riyadh Mahrez : Sans doute, Riyadh Mahrez est le joueur algérien qui a conquis bon nombre de cœurs sur Instagram. Avec ses prestations remarquables sous les couleurs de Manchester City, couronnées par le trophée de la Ligue des Champions de l'UEFA précédemment et son transfert en Arabie Saoudite lors du dernier mercato, l'international algérien a attiré l'attention d'un grand public sur ce réseau social. Actuellement, le Fennec a enregistré 12,4 millions de followers.

Coté à 18 millions d'euros sur Transfermarkt, Riyadh Mahrez profite aujourd'hui d'un salaire de 35 000 000 euros par an.

2- Ismaël Bennacer : Bennacer est le deuxième joueur algérien le plus suivi sur Instagram. Sociétaire du Milan AC depuis 2019, l'international algérien vient après la vedette Riyadh Mahrez. Il est suivi par 3,8 millions de followers sur ce réseau social.

Notons qu'Ismaël Bennacer était forcé au repos depuis le 10 mai 2023 en raison d'une opération du genou, mais a fait son retour sur le terrain récemment.

Lié aux Rossoneri jusqu'en juin 2027, l'international algérien est valorisé à 38 millions d'euros. Ismaël Bennacer est payé à hauteur de 7 040 000 euros par an.

3- Youcef Belaili : Belaili se classe 3e du Top 5 des joueurs algériens les plus suivis sur Instagram. L'ancien phénomène d'Ajaccio a une popularité de 3,7 millions de followers. Bien qu'il soit souvent critiqué pour son caractère, le Fennec dispose aussi de qualités exceptionnelles. Agé de 31 ans, il a rejoint le football local l'été dernier en signant avec le MC Alger. Le Fennec est actuellement le meilleur buteur du championnat algérien. Valorisé à 1,5



million d'euros, Youcef Belaili percevait 762 342 euros par an à Ajaccio.

4- Youcef Atal : Avec 3,2 millions de followers sur Instagram, Youcef Atal a une place parmi les Fennecs les plus influents de ce réseau social. Le défenseur de Nice est un élément clé du club de la Ligue 1.

Alors qu'il y séjourne depuis 2018, le contrat de l'Algérien expire en été 2024. Cette saison, le joueur n'a disputé que 6 matchs pour 1 seul but. Surtout qu'il a été placé en garde à vue dernièrement, le joueur pourrait faire ses valises prochainement.

Évalué à 7 millions d'euros par Transfermarkt, Youcef Atal perçoit un salaire de 1 800 000 euros par an.

5- Saïd Benrahma : Benrahma vient boucler le Top 5 des Algériens les plus suivis sur Instagram. Sa popularité, qui se reflète avec ses 2,4 millions de followers, lui permet d'avoir une place dans ce classement. Alors qu'il évolue à West Ham, son contrat doit toucher à sa fin en 2026. L'attaquant de 28 ans a inscrit une seule passe décisive en 18 matchs à l'occasion de la saison en cours.

Coté à 25 millions d'euros, Saïd Benrahma est payé à 3 271 329 euros par an sous les couleurs de West Ham.

Dans l'œil du cyclone en France Las Palmas passe à l'offensive pour Atal

Sur le départ de l'OGC Nice, à cause d'un divorce forcé avec le club, l'international algérien Youcef Atal rebondira très probablement cet hiver dans un nouveau club. Si les pistes les plus concrètes le lient à Al Ahli Djeddah en Arabie Saoudite, où évolue un certain Riyadh Mahrez, le Fennec pourrait rester en Europe. Atal pourrait notamment se diriger en Espagne, où Las Palmas semble grandement intéressé par ses services.

Comme révélé par le spécialiste algérien Hafid Derradji, Youcef Atal pourrait rejoindre l'Espagne ou encore l'Allemagne. En se renseignant davantage auprès de nos sources, le prétendant espagnol en question ne serait nul autre que Las Palmas, actuel 8ème au classement de la Liga.

Des responsables de recrutements du club seraient d'ailleurs entrés en contact avec l'entourage d'Atal dans le but de trouver un accord de principe. L'agent du joueur devra cependant attendre la fin du contrat de son protégé avec l'OGC Nice pour pouvoir se prononcer définitivement.

Quoi qu'il en soit, Las Palmas se montre comme un très bon candidat pour recruter Youcef Atal, si ce dernier ne désirerait pas se diriger vers le Golfe bien entendu. Dans l'œil du cyclone en France, le latéral droit algérien voit ses jours comptés avec le Gym.



Malgré le manque de temps de jeu

David Moyes tiens à Benrahma

Alors que sa situation devient de plus en plus inquiétante sous les couleurs de West Ham cette saison, Saïd Benrahma devrait rebondir dans une nouvelle équipe.

Face à cette situation, le joueur, qui manque de temps de jeu chez les Hammers, est associé à des rumeurs avant le mercato hivernal.

Des sources récentes ont fait savoir qu'il serait la priorité de certains clubs saoudiens qui n'ont pas révélé leur identité. Pour apporter une lumière dans cette affaire et inviter les prétendants à calmer leurs hormones, le coach David Moyes a saisi le média anglais Daily Mail.

Il a fait savoir que Saïd Benrahma ne va pas bouger de sitôt. Le fait que le club anglais a un calendrier surchargé cette saison ne lui permet pas de prendre ce risque. Cette saison, l'international algérien n'a disputé que 941 minutes de jeu pour une seule passe décisive. De plus, il a perdu son statut de titulaire du club.

Ligue 2 amateur

La phase aller s'achèvera le 26 janvier

La phase aller de la Ligue 2, groupes Centre-Est et Centre-Ouest, s'achèvera le 26 janvier 2024, avec le déroulement de la 15e journée, a annoncé la Ligue nationale du football amateur (LNFA), organisatrice de la compétition.

« Le dernier tour régional de la coupe d'Algérie, qui concerne les clubs de Ligue 2, lui a été programmé les mardi, mercredi et samedi 11/12/16 décembre » a ajouté l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel.

La LNFA a fixé les dates de déroulement de l'ensemble des rencontres inscrites au menu de cette première phase du championnat, y compris le match en retard AS Aïn M'lila – NRB Teleghma, programmé le mardi 26 décembre courant.

Pour le moment, le championnat de Ligue 2 est dominé par l'Olympique Akbou dans le groupe Centre-Est (16 pts), et l'ES Mostaganem dans le Groupe Centre-Ouest (17 pts).



CLIMAT

L'Accord de Paris est-il déjà mort ?

Enterré, l'Accord de Paris de 2015 sur le climat ? Alors que se tient actuellement la COP28 à Dubaï, au cours de laquelle les dirigeants du monde entier devront négocier une trajectoire pour respecter ce traité international signé à l'issue de la COP21, les études se succèdent pour montrer que ses objectifs s'éloignent inexorablement.

Au point que le premier d'entre eux, la limitation du réchauffement planétaire à +1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle, semble définitivement hors de portée.

C'était il y a deux ans, en août 2021. A l'occasion de la sortie d'un rapport phare du groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (GIEC), la climatologue suisse Sonia Seneviratne, coordinatrice du chapitre sur les événements extrêmes, alertait La Tribune :

« La possibilité de limiter le réchauffement climatique à +1,5°C s'éloigne de plus en plus. [...] Si l'on continue comme ça, ce sera vraiment trop tard d'ici à un ou deux ans. »

L'échéance passée, le bilan est amer : alors que s'est ouverte jeudi la 28ème conférence de l'ONU pour le climat (COP28) à Dubaï, non seulement les émissions de gaz à effet de serre n'ont pas diminué, mais celles-ci continuent même de croître. Au point que l'objectif premier de l'Accord de Paris, ce traité international signé en 2015 à l'issue de la COP21, semble définitivement enterré. Car il s'agissait alors de « poursuivre l'action pour limiter l'élévation de la température à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels », et, à défaut, « nettement en-dessous de 2°C ». Aujourd'hui, la hausse est de 1,1°C.



DANS UN NOUVEAU BILAN

Un glissement de terrain en Tanzanie fait 65 morts

Au moins 65 personnes ont été tuées dans des glissements de terrain causés par des pluies diluviennes dans le nord de la Tanzanie, a déclaré mardi le Premier ministre, réévaluant à la baisse un précédent bilan des autorités locales qui faisait état la veille de 68 morts.

Ces pluies s'abattent depuis samedi sur la ville de Katesh, dans le nord de la Tanzanie, à environ 300 kilomètres au nord de la capitale Dodoma, provoquant d'épaisses coulées

de boue qui ont emporté des dizaines de véhicules et habitations.

« Deux autres corps ont été retrouvés lors des recherches », portant le total à 65, a déclaré à Katesh le Premier ministre Kassim Majaliwa, précisant que les « recherches sont toujours en cours ».

Ces glissements de terrain ont déplacé quelque 5.600 personnes, a indiqué le porte-parole du gouvernement, Mobhare Matinyi.

La présidente tanzanienne Samia Suluhu Hassan se rendra jeudi sur

les lieux, a annoncé la présidence.

L'Afrique de l'Est est touchée depuis des semaines par des pluies torrentielles et des inondations liées au phénomène climatique El Nino, qui ont déplacé plus d'un million de personnes en Somalie et fait plus de 300 morts dans la région.

El Nino, généralement associé à une augmentation des températures, à des sécheresses dans certaines parties du monde et à des fortes pluies dans d'autres, devrait se prolonger jusqu'en avril.

RÉCHAUFFEMENT DE LA PLANÈTE

Le seuil de 1,5 C pourrait être franchi dans 7 ans

Il est « désormais inévitable » que le seuil de 1,5 C de réchauffement de la planète soit dépassé « de manière constante sur plusieurs années » et il y a une chance sur deux pour que cela arrive dans seulement sept ans, ont alerté mardi les scientifiques du Global Carbon Project, qui appellent à agir.

Selon cette étude de référence présentée à la réunion de l'ONU sur le climat à Dubaï, les émissions de CO2 produites par l'utilisation du charbon, du gaz et du pétrole dans le monde pour se chauffer, s'éclairer ou rouler devraient en effet fran-

chir un nouveau record en 2023.

En 2015, avec le traité de l'Accord de Paris, les dirigeants mondiaux s'étaient fixé comme objectif de ne pas dépasser le seuil de +1,5 C degré pour éviter des vagues de chaleur à répétition et des changements profonds, voire irréversibles, infligés à la nature par l'action humaine.

« Les dirigeants réunis à la COP28 devront se mettre d'accord sur des réductions rapides des émissions de combustibles fossiles, même pour maintenir l'objectif de 2 C », souligne le climatologue britannique

Pierre Friedlingstein, qui a supervisé l'étude impliquant 150 chercheurs du monde entier.

Or, « les mesures visant à réduire les émissions de carbone provenant des combustibles fossiles restent terriblement lentes », fustige le scientifique.

« Le temps qui reste entre maintenant et le seuil de +1,5 C degré se réduit à toute vitesse, il faut agir maintenant », a-t-il ajouté.

L'an dernier, ces scientifiques estimaient que ce niveau critique de hausse de 1,5 C serait effectif dans neuf ans.

Amérique latine

L'UNICEF demande que les fonds climat considèrent les besoins des enfants

Q quatre enfants sur cinq en Amérique latine et Caraïbes sont « surexposés » aux risques liés aux événements climatiques mais seule une fraction des financements prend en compte leurs besoins, a averti l'UNICEF à Panama.

« Dans la région, quatre enfants sur cinq sont surexposés aux risques liés aux dangers et aux événements climatiques, mais moins de 4% des fonds » engagés dans la lutte contre le changement climatique « sont consacrés à satisfaire les besoins de cette population », note le Fonds des Nations unies pour l'enfance lors de la publication d'un rapport établi en collaboration avec plusieurs ONG, dont Save the Children.

« Les engagements financiers dans la région sont inadéquats et ignorent les besoins spécifiques des enfants, des adolescents et des jeunes face à la crise actuelle du changement climatique », souligne le rapport.

De surcroît, près de 11 millions d'enfants de cette région du monde « subissent le triple fardeau d'être exposés non seulement aux risques climatiques, mais aussi à la pauvreté et aux conflits », est-il rappelé.

« La crise climatique est une crise des droits de l'enfant, et un fonds pour le climat qui ne prend pas en compte les enfants est voué à l'échec », met en avant Garry Conille, directeur régional de l'UNICEF pour l'Amérique latine et les Caraïbes, cité dans le communiqué.

L'Unicef avait appelé en octobre les dirigeants mondiaux à se pencher sur les conséquences du changement climatique pour les enfants lors du sommet sur le climat (COP28), qui se tient jusqu'au 12 décembre à Dubaï.

EVEQUE DE NOYON	▼	ASCENDANT DIRECT	▼	FUTURE ÉTOILE	▼	PORTE AUX NUÉS	▼	EXPERT EN LA MATIÈRE
COS-SARDE	▼			TRÈS RUSÉES		CÔTÉ PILE		
AN-CIENNE MONNAIE DE CUVRE		D'UN STYLE LOURD	▶					
		MOT EN SCÈNE	▼					
					MOT DE PASSE	▶		
					COLLECTION D'ARMES	▼		
IL RÉ-CHAUFFE LA TERRASSE	PRENDRE L'AVION	▶						
	VOLÉE DE COUPS	▼						
							CUIR SPÉCIAL	
CEINTURES VERTES	▶					PERSONNEL	▶	
FUTHERMETIQUE						IL DORT AU BRÉSIL	▼	
			BAC À RA-FRAÎCHIR	▶				POINT HAUT
			PRÉPOSITION	▼				
IL TIENT LE SOC	▶			FAIRE BARRAGE	▶			
L'ASTATE				ADVERBE	▼			
		ÉCHELLE DE PHOTOGRAPHE	▶			ACCORD À L'EST	▶	
BROSSES DE LAD	▶							

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

- HORIZONTALEMENT**
1. Terre verte.
 2. Bureau de ravitaillement.
 3. Cagnotte à casser.
 4. Diffuse. Docteur abrégé.
 5. Corse ou Sicile. Bruit.
 6. Devant le patron. Base de tricot.
 7. Film antique.
 8. On y met ce dont on veut se débarrasser.
 9. Celle de l'énigme est rarement dans la poche. Choisit de façon démocratique.
 10. Pou populaire. Grande école.
 11. De bonne humeur. Abréviation de travaux publics.
 12. Annonce la date. Frappée d'un impôt.
- VERTICALEMENT**
- A. Brisé en mille morceaux. Fantôme.
 - B. Âcreté. À distance.
 - C. Enceinte pour les taureaux. Avance de l'argent.
 - D. Femme anonyme. Derrière la ligne.
 - E. Il est à apprendre avant de jouer. Aurore. Dieu égyptien.
 - F. Bon camarade. Fait semblant.
 - G. Poisson d'eau douce. Résonne.
 - H. Intemporel. Cogne.

- ALBUM
- AMELIORER
- APLOMB
- BADIN
- BOUE
- EBARBURE
- FLOUE
- IOTA
- KRACH
- LADRERIE
- LAVABO
- LICHEN
- MAIRIE
- MERLAN
- MEUBLER
- NIVEAL
- ORPAILLEUR
- PUIITS
- RAIS
- RAMURE
- RAOUT
- RENOMME
- RIEUSE
- SAMBA
- SANTAL
- SAUNA
- SILEX
- SMALA
- SPARADRAP
- STERNE
- TENIA
- TEQUILA
- TROUSSEAU
- VOULOIR

R U E L L I A P R O N E H C I L
 A S A B A A B M A S B M O L P A
 M T V E A D E C E R A A I N E T
 U E O N S R R V I L D R V M I N
 R P U I T S B E I R I A M A A A
 E A L B U M U U R N N O R L L S
 S E O P L S Q O R I N K R A C H
 X U I U E E T L R E E E M E P E
 E N R E T S R F R T M S I A R S



Réalisée par: Dallel B.

Maladie de Crohn: l'inflammation provoquée par un champignon ?

Les causes de la maladie de Crohn demeurent encore floues mais de nombreuses études se tournent le rôle que jouent les bactéries présentes dans les intestins. Des chercheurs ont découvert que deux d'entre elles peuvent interagir avec un champignon et avoir une conséquence néfaste sur l'inflammation. La maladie de Crohn se caractérise par une inflammation de la paroi d'une partie du tube digestif qui peut être localisée à tous les niveaux du système digestif même si c'est au niveau de l'intestin qu'on la retrouve le plus souvent. Si la génétique, l'environnement (pollution) et le tabagisme sont suspectés pour expliquer sa survenue, les causes exactes de la maladie demeurent inconnues. Une autre hypothèse est avancée, celle du microbiote intestinal, plus précisément d'un déséquilibre de la flore intestinale qui jouerait un rôle dans le maintien et la sévérité de l'inflammation. Cette cible thérapeutique tend à se confirmer après la découverte de chercheurs de l'Université Case Western Reserve de Cleveland qui ont

pour la première fois identifié dans une étude un champignon comme facteur clé dans le développement de la maladie de Crohn. Ces conclusions inédites pourraient conduire à de nouveaux traitements pour les malades qui souffrent de douleurs abdominales sévères, de diarrhées, et de grande fatigue. "Nous savions déjà que les bactéries, jouent un rôle majeur dans le développement de la maladie, explique le Dr Mahmoud Ghannoum, l'un des auteurs de l'étude. En revanche, peu de chercheurs se sont penchés sur les champignons, qui colonisent également les intestins".

• Une mauvaise interaction dans l'intestin

La communauté fongique qui habite le corps humain est connue comme le mycobiome, tandis que celles des bactéries est appelée bactériome. Les chercheurs ont évalué le mycobiome et le bactériome de 20 patients atteints de la maladie de Crohn et ceux de leurs proches en bonne santé, et ceux de 21 personnes en bonne santé vivant dans

la même zone géographique et issues de quatre familles différentes. Ils ont pour cela procédé à des analyses d'échantillons fécaux. Les résultats ont montré une forte interaction entre un champignon (*Candida tropicalis*) et deux bactéries (*Escherichia coli* et *Serratia marcescens*) chez les personnes atteintes de la maladie de Crohn. Tandis que les personnes de leur famille en bonne santé en étaient exemptes, "ce qui suggère que les bactéries et les champignons interagissent dans les intestins", selon les chercheurs.

• Moins de bonnes bactéries chez les malades

Par ailleurs, ces derniers ont découvert que ces trois organismes travaillent ensemble pour produire un biofilm, une mince couche de micro-organismes, qui adhère aux intestins. Ce biofilm pourrait provoquer l'inflammation qui se traduit par les symptômes de la maladie de Crohn. Enfin, les chercheurs ont constaté que la présence de bactéries bénéfiques était

significativement plus faible dans l'intestin des patients atteints de la maladie de Crohn, corroborant les recherches précédentes sur l'importance du microbiome intestinal. "Parmi des centaines d'espèces bactériennes et fongiques qui habitent les intestins, il est révélateur que les trois que nous avons identifiées sont fortement corrélées chez les patients atteints de Crohn", a déclaré le Dr Ghannoum. Fort de ce constat, les chercheurs évoquent la possibilité d'un traitement sous forme de probiotiques, des micro-organismes vivants qui auraient un effet bénéfique sur une flore intestinale déséquilibrée. Mais ces derniers ne veulent pas attribuer la cause de la maladie de Crohn à ces seuls bio marqueurs et souhaitent poursuivre leurs recherches car une question demeure: les membres d'une même famille partagent souvent la même alimentation et le même environnement, deux facteurs qui influencent la communauté microbienne de l'intestin. Comment expliquer alors que certains souffrent de la maladie de Crohn et pas d'autres ?

Déodorant: une étude relance le débat sur la dangerosité du sel d'aluminium

Deux chercheurs suisses ont mené une étude dont les conclusions affirment que les sels d'aluminium contenus dans les déodorants favoriseraient la survenue du cancer du sein. Ce n'est pas la première fois que les dangers de l'exposition cutanée sont évoqués. Sa présence fait polémique dans les vaccins en tant qu'adjuvants, mais il ne faut pas oublier que le sel d'aluminium est également connu pour entrer dans la composition de cosmétiques, dont des anti-transpirants. Cette substance présente sous l'appellation "aluminium chlorohydrate", ou "aluminium zirconium pentachlorohydrate" sur les étiquettes est en effet soupçonnée de favoriser le cancer du sein. Si aucune conclusion définitive n'a pour l'instant été apportée malgré de nombreux travaux, une nouvelle étude tend à démontrer que le principe de précaution doit bel et bien s'appliquer. Selon Le Parisien, une étude publiée dans "l'International Journal of Cancer" par un oncologue et un chercheur suisses, le professeur André-Pascal Sappino et le docteur Stefano Mandriota, montre qu'une exposition prolongée peut bel et bien entraîner l'apparition de tumeur. Les deux scientifiques ont mis en contact des cellules mammaires de souris avec des sels d'aluminium. "Des taux 1 000 à 100 000 fois inférieurs à ceux présents dans un déodorant", précisent-ils au quotidien. Quelques mois plus tard, ces cellules ont ensuite été injectées à différentes souris, avec un système immunitaire plus ou moins performant. Résultat: "Chez toutes, on a constaté le développement de tumeurs à des degrés divers, mais parfois très agressives, formant des métastases.", expliquent-ils.

• L'épiderme est extrêmement perméable

Les chercheurs qui ont commencé leur recherche en 2009 veulent maintenant savoir pourquoi les cellules mammaires sont si sensibles à l'aluminium, même s'ils apportent déjà un élément de réponse. Aux creux de l'aisselle, "l'épiderme est extrêmement perméable. Et c'est là que

se trouve le réseau lymphatique qui draine la glande mammaire". Mais ces conclusions étant basées sur une étude menée sur un modèle animal, il s'agit davantage "d'indices à charge". En 2012, les chercheurs avaient publié une première étude menée in vitro sur des cellules mammaires humaines. Les résultats établissaient que "l'aluminium perturbe leur comportement et leur fait prendre les caractéristiques de cellules malignes". Ces travaux furent reçus avec scepticisme, au motif que les scientifiques s'étaient limités à un modèle in vitro. Pour autant, ces derniers ne sont pas les seuls à recommander le principe de précaution. En 2011, ANSM a conclu dans un rapport que "l'exposition à l'aluminium par voie cutanée ne peut pas être considérée comme présentant un risque cancérigène". Mais ces conclusions étant relatives "à la base des données actuelles disponibles", elle a émis deux recommandations importantes: limiter la concentration d'aluminium dans les anti-transpirants à 0,6%, et ne pas les utiliser sur une peau lésée ou irritée.

• Existe-t-il une alternative ?

A ce sujet, l'association Santé Environnement France précise qu'appliqué sur peau saine, "l'aluminium contenu dans les anti-transpirants est retenu en faible quantité au niveau de la couche supérieure de la peau. En revanche, sur peau lésée, ce qui est le cas des personnes qui se rasent les aisselles régulièrement, la quantité qui pénètre est multipliée par 6". Depuis quelques années, la pierre d'alun est connue comme alternative naturelle aux anti-transpirants. Mais contrairement aux idées reçues, il s'agit bien d'un sel d'aluminium qui n'empêche pas la transpiration mais évite la prolifération des bactéries responsables des mauvaises odeurs. Il est recommandé de privilégier la pierre d'alun naturelle, moins nocive que la pierre d'alun synthétique. "Pour différencier les deux types de pierre, il suffit de lire attentivement les étiquettes", explique l'Asef. La pierre d'alun naturelle est identifiée comme "Potassium Alum" tandis que la pierre d'alun synthétique comme "Ammonium Alum".



EUR/DZD	145,083
🕒 10:34:12 Devise	-0,282 (-0,19%)
USD/DZD	134,411
🕒 10:34:26 Devise	-0,209 (-0,16%)
GBP/DZD	169,412
🕒 10:34:26 Devise	-0,159 (-0,09%)

Fajr	Sunrise	Dhuhr	Asr	Maghrib	Isha
06:07	07:38	12:35	15:14	17:32	18:59

Météo	Alger	Annaba	Oran	Tamanrasset
	Max 18 Min 9	Max 18 Min 8	Max 18 Min 9	Max 24 Min 9

A GHAZA

La situation des Palestiniens «s'aggrave d'heure en heure»

La situation des Palestiniens «s'aggrave d'heure en heure» à Ghaza, a indiqué mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

S'exprimant depuis la ville de Rafah, le représentant de l'OMS dans le territoire palestinien occupé, Rick Peepkorn, a déploré de nouvelles effusions de sang après la reprise des frappes de l'armée sioniste vendredi. «La situation s'aggrave d'heure en heure», a déclaré M. Peepkorn aux journalistes se trouvant à Genève, par vidéoconférence. «Il y a une intensification des bombardements tout autour, y compris ici dans les régions du sud, à Khan Younis et même à Rafah».

Le représentant de l'agence sanitaire mondiale a noté qu'au cours des deux derniers jours, il y a eu «un nombre considérablement croissant» de personnes déplacées à l'intérieur de l'enclave en provenance de la région centrale, «et même des

régions du sud». De son côté le Programme alimentaire mondial (PAM) a prévenu mardi que la reprise des agressions sionistes contre Ghaza ne fera qu'intensifier «la crise alimentaire catastrophique qui menace déjà de submerger la population civile».

Le Bureau de coordination de l'aide humanitaire de l'ONU (OCHA) a signalé qu'entre l'après-midi du 3 décembre et l'après-midi du 4 décembre, au moins 349 Palestiniens ont été tués et 750 autres blessés. Près de 1,9 million de personnes, soit plus de 85% de la population de Ghaza, ont été déplacées à travers l'enclave depuis le 7 octobre dernier, selon l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA). L'UNRWA a également confirmé qu'au moins 19 autres collègues avaient été tués lors de frappes aériennes, ce qui porte le total à 130 morts depuis le 7 octobre.



L'OUVRAGE CONTIENT UN CAPITAL LEXICAL DE PLUS DE 3.700 NOTIONS ET CONCEPTS

Un dictionnaire des arts français-arabe édité

La scène artistique oranaise vient de se consolider par l'édition d'un dictionnaire de terminologie des arts, à l'initiative de Nasreddine Bentayeb, enseignant et spécialiste des arts plastiques, dont l'ouvrage contient un capital lexical de plus de 3.700 notions et concepts relatifs à cette forme d'expression artistique. Selon l'auteur de cette nouvelle publication, financée à hauteur de 80% par le ministère de la Culture et des Arts, le dictionnaire comprend pas moins de 3.724 termes, en arabe et en français, englobant dix formes d'expression artistique. Cette nouvelle publication, la première du

genre à l'échelle nationale et la seconde à l'échelle du Monde arabe, est d'autre part soutenue par 209 photographies en noir et blanc destinées à faciliter la compréhension et l'assimilation par le large public des notions et des concepts ésotériques, a fait savoir M. Bentayeb. Elle comprend également, en annexe, des biographies de 110 artistes plasticiens célèbres algériens et étrangers, à l'image de Baya Mahieddine, Nasreddine Etienne Dinet et Mohamed Racim, accompagnées d'amples explications des techniques utilisées par ces artistes, des écoles et des courants artistiques auxquels ils appar-

tiennent. Selon la même source, le dictionnaire comprend également un chapitre consacré aux critiques d'arts célèbres. L'élaboration de ce nouvel outil à forte portée pédagogique et didactique de pas moins de 600 pages a nécessité, selon son auteur, 18 années de recherche. Editée par la Maison d'édition «AGP», la publication de ce nouveau dictionnaire intervient après une initiative similaire réalisée en 2004, ayant pour titre «Le Dictionnaire des arts plastiques». L'ouvrage sera présenté, prochainement, par son auteur aux étudiants du départe-

ment des arts de l'Université Oran-1 «Ahmed Ben Bella». M. Bentayeb, qui a enseigné aux Universités d'Oran et de Mostaganem, est également diplômé d'une université française (Paris). **Il est également l'auteur d'une série d'ouvrages, notamment** «L'expressionnisme et les expressionnistes» et un autre ayant pour titre «Le mouvement expressionniste», ainsi qu'un autre consacré à «l'histoire des arts du Paléolithique au 13e siècle de notre ère», suivi d'un autre ayant pour corpus «les arts du 14e au 20e siècle».

D'ENVIRON 2000 ANS

La Suisse restitue à la Libye une tête en marbre

Les autorités fédérales suisses ont indiqué avoir restitué à la Libye une tête de jeune femme en marbre de l'époque hellénistique, d'environ 2000 ans, découverte il y a dix ans dans un entrepôt à Genève. Il s'agit d'un «vestige archéologique de grande valeur» et un «témoignage exceptionnel de l'expansion hellénistique en Afrique du Nord», selon un communiqué de l'Office fédéral de la Culture. La sculpture de 19 centimètres de haute date de la période comprise entre le 1er siècle

avant J.-C. et le 1er siècle après J.-C. et provient très probablement du site archéologique de la ville antique de Cyrène, dans la région de Cyrénaïque dans l'actuelle Libye, est-il également précisé. La sculpture avait été découverte en 2013 dans le cadre d'un contrôle dans un entrepôt douanier à Genève, et a été remise mardi à Berne par la directrice de l'Office fédéral de la culture à l'ambassade de Libye en Suisse. Trois ans après sa découverte, le parquet genevois avait décidé d'engager une procédure,

estimant que la sculpture pouvait avoir été trouvée lors de «fouilles illicites». La procédure pénale n'a toutefois pas permis de déterminer l'endroit précis où la sculpture a été découverte ni de quelle façon elle est arrivée en Suisse. La tête en marbre est entièrement recouverte d'une patine rougeâtre qui renseigne sur son origine, indique l'Office fédéral de la Culture, selon qui la région de la Cyrénaïque est l'une des rares régions du bassin méditerranéen où l'on trouve de la «terra rossa et du marbre d'une telle qualité».

RELATIONS AVEC LA GRÈCE

Le président turc aspire à ouvrir «un nouveau chapitre»

La Turquie aspire à ouvrir «un nouveau chapitre» dans ses relations avec la Grèce et à signer une déclaration «de bon voisinage», a indiqué le président turc Recep Tayyip Erdogan hier à la veille d'une visite à Athènes. «Il y a de nombreuses questions qu'on n'a pas réussi encore à résoudre (...) il ne tient qu'à nous de ne pas laisser ces problèmes provoquer des tensions et des divergences», a souligné le dirigeant turc dans un entretien au quotidien grec Kathimerini. «J'ai parlé d'un nouveau chapitre sur la base du principe win-win» que la Turquie suit dans les relations internationales, a précisé le dirigeant turc. Accompagné de nombreux ministres, le président turc doit rester six heures à Athènes à l'occasion de sa première visite en Grèce depuis 2017. Outre un entretien avec la présidente de la République hellénique Katerina Sakellariopoulou, il doit rencontrer le Premier ministre Kyriakos Mitsotakis avant la signature d'accords bilatéraux et une réunion du Haut conseil de coopération bilatérale. «C'est la responsabilité des deux parties d'établir la coopération dans de nombreux secteurs importants» et «la déclaration d'amitié et du bon voisinage que nous espérons signer le 7 décembre sera la preuve de cette intention commune», a indiqué le président turc.